

économie suisse 2010

Sommaire

«Garder la tête froide»

Un entretien avec Gerold Bühler et Pascal Gentinetta	1
La Suisse face à la concurrence internationale	6

Priorités en matière de politique économique

Politique économique générale	8
Économie extérieure	9
Fiscalité	11
Finances	13
Formation et recherche	14
Concurrence	15
Réglementation	17
Infrastructures	18
Énergie/environnement	20
Communication	22
À propos d'économiesuisse	23

Organisation

Membres	26
Comité directeur	29
Comité	30
Commissions permanentes	33
Comité des directeurs d'association	34
Direction	36
Sièges	37
Contacts nationaux et internationaux	38
Activités 2009	39
Agenda 2010	44

Cette publication paraît en français et en allemand.

Rédaction: Mirjam Matti, economiesuisse

Composition et production: Daniel Stähli, dast Visuelle Kommunikation, Zurich

Impression: Printlink AG, Zurich

Édition: mars 2010

© economiesuisse 2010



«Garder la tête froide»

Commentaires de Gerold Bühler et Pascal Gentinetta sur la «rupture historique» de l'année 2009 et ses conséquences pour l'économie de marché

Entretien: Hanspeter Spörri

L'année 2009 fera-t-elle date?

Gerold Bühler: Sans doute use-t-on un peu trop facilement du mot «historique» dans l'arène politique. Mais je suis certain que 2009 restera une référence dans les annales de l'économie. Tout a commencé avec la crise financière, qui a provoqué une destruction de valeurs d'une ampleur sans précédent. Laquelle a débouché sur la récession économique la plus sérieuse que la planète a connue depuis la Deuxième Guerre mondiale. Plus grave encore, sur le plan politique, est la crise de confiance qui en a résulté à l'égard de l'économie de marché.

Du pain sur la planche pour l'économie suisse?

Pascal Gentinetta: La crise de confiance est une réalité. Tout aussi incontestables sont les excès qui l'ont provoquée. Cela dit, l'analyse exige rigueur et sérénité. Les causes de cette crise ne sont pas toutes à chercher du côté de l'économie de marché. De nombreuses incitations désastreuses sont aussi venues de réglementations officielles.

Pour vous, l'échec relève-t-il davantage de l'État que du marché?

P.G.: Je dirais: un peu des deux. Raison pour laquelle nous devons garder la tête froide. À ce propos, la mission de notre organisation consiste à mettre les problèmes à plat, à ne pas les nier ou les minimiser, mais à montrer aussi des solutions afin de concrétiser et de dépassionner le débat.

L'initiative Minder prévoit que les actionnaires fixent la rémunération du conseil d'administration et de la direction. N'offrirait-elle pas à la population l'occasion d'exprimer son malaise à l'égard de certains excès?

G.B.: Assurément. Nous souscrivons à l'exigence fondamentale de l'initiative, qui veut que les droits des actionnaires soient renforcés pour les questions concernant les rémunérations. Cependant, elle présente des défauts de conception juridique et dissocierait les tâches et les compétences. Son acceptation imposerait un corset rigide à toutes les sociétés anonymes cotées en Bourse comme à leurs actionnaires. Cela constituerait un risque pour notre place économique, soumise à l'impitoyable concurrence internationale. Dans ce contexte, l'économie et le



Gerold Bühler

Gerold Bühler est président d'économiesuisse depuis 2007. Il a siégé au Conseil national de 1991 à 2007 et a participé à plusieurs commissions pendant cette période. Gerold Bühler, qui a étudié les sciences économiques à l'Université de Zurich, assume aujourd'hui plusieurs mandats d'administrateur, notamment chez Swiss Life et Georg Fischer. Depuis 2008, il est également membre du Conseil de banque de la Banque nationale suisse.

«Nous avons besoin d'un dénominateur commun de valeurs.»

Gerold Bühler

monde politique doivent se positionner clairement: il faut préserver la compétitivité de notre économie, mais sur la base d'un dénominateur commun minimum en matière de valeurs.

Vous préconisez un retour aux antiques vertus?

P.G.: Il importe que la liberté et la responsabilité demeurent étroitement solidaires l'une de l'autre. C'est ce qui doit ressortir aussi du gouvernement d'entreprise. Nous sommes ici aux racines mêmes du libéralisme. Ses principes – écrits et non-écrits – doivent être respectés. Quant à l'État, ce n'est pas par des réglementations supplémentaires qu'il doit répondre aux problèmes, mais par de meilleures réglementations. Le danger d'une surréaction régulatrice est réel.

Dans vos milieux, comment les choses se sont-elles passées l'an dernier? N'y a-t-il pas eu ici ou là quelques frictions au sein d'économiesuisse, tant il est vrai qu'entre membres, les intérêts et les évaluations peuvent diverger?

P.G.: Il est dans la nature des choses que des branches et des entreprises différentes n'aient pas toujours les mêmes points de vue et perspectives. Devant ces différences, notre association a pour tâche de cultiver le dialogue et de chercher des solutions com-

munes qui soient avantageuses pour l'ensemble de la place économique.

G.B.: Nous faisons le lien entre l'industrie, le secteur des services et l'économie financière. L'effort collectif doit consister aujourd'hui à tout faire pour éviter un effondrement du système financier. Nous reconnaissons, en principe, la nécessité de relever le degré de sécurité de la branche financière, c'est-à-dire de renforcer le rôle d'amortisseur du capital propre et des liquidités. À ce propos, je rappelle qu'il y a plusieurs années déjà, bien avant l'éclatement de la crise des «subprimes», qu'économiesuisse préconise l'intégration dans les systèmes incitatifs de considérations de durée et d'éléments de «malus».

P.G.: Mais une hyper-réglementation de l'économie financière n'est pas non plus dans l'intérêt de la place industrielle suisse. Une telle évolution ne ferait que renchérir inutilement le crédit et aurait des effets négatifs immédiats pour chaque branche.

Dans ce contexte, que signifie «hyper-réglementation»?

P.G.: Une des fonctions essentielles des associations économiques est de combattre l'hydre de l'hyper-réglementation. Pour ne prendre que l'exemple du nouveau certificat de salaire, ce

produit bureaucratique aurait infligé aux entreprises des surcroûts de dépenses considérables s'il n'y avait eu la contre-offensive des organisations de l'économie. Dans le domaine comptable également, les nouvelles prescriptions même les mieux intentionnées peuvent créer plus de problèmes qu'elles n'en résolvent.

G.B.: Qu'un haut degré de régulation ne suffise pas toujours à éviter les problèmes, les États-Unis eux-mêmes nous en donnent un excellent exemple. La découverte du scandale Enron, avec ses falsifications comptables à grande échelle, a débouché sur l'adoption de la loi Sarbanes-Oxley, épais tissu de prescriptions officielles touchant la comptabilité et la révision. Or cette réglementation n'est pas suffisante. Elle ne peut pas remplacer le bon gouvernement d'entreprise, la surveillance de l'entreprise au niveau des conseils d'administration, ni les normes éthiques dans l'entreprise.

Que peut faire economiesuisse?

G.B.: Le gouvernement d'entreprise est l'un de nos champs d'activité traditionnels. Nous avons dès 2002 publié le Code suisse de bonne pratique. Un code que nous avons complété en 2007 d'une annexe, entérinée par nos membres également, contenant dix recommandations sur la politique de rémunérations. Des exigences très strictes y figurent, de même, entre autres, que la proposition d'un vote consultatif des actionnaires sur le rapport de rémunération. Aujourd'hui, on constate que c'est la pratique dans la majorité des sociétés cotées au SMI.

Regardons vers le futur: une aggravation du chômage pourrait insécuriser la population et induire une baisse de la consommation.

P.G.: Après 2008 «annus horribilis» du système bancaire et 2009 «annus horribilis» des entreprises exportatrices, 2010 sera une année difficile – quoi que dans une moindre mesure – pour l'économie domestique. Il faut s'attendre à une progression du chômage qui aura des répercussions sur la consommation. Les exportations devraient se redresser et le système bancaire

finir de se stabiliser. L'année 2010 sera une année de transition caractérisée par une croissance faible. Des risques considérables demeurent: de gigantesques liquidités ont été créées qu'il faudra bien résorber à un moment ou un autre. De plus, l'endettement de certains États est immense. Les programmes de relance conjoncturelle des autres États vont aussi arriver à leur terme. Sur ce point, la Suisse a su globalement garder son sang-froid et agir de manière ciblée.

La Suisse demeurera toutefois sous pression.

G.B. : La pression internationale restera forte parce que de nombreux États sont confrontés à un endettement gigantesque. Ces États doivent trouver coûte que coûte de nouvelles rentrées fiscales et sont dès lors plus enclins à jeter par-dessus bord certains principes juridiques. N'entendant pas réformer leurs propres systèmes, ils cherchent des boucs émissaires, de préférence hors de leurs frontières.

La Suisse est une cible toute désignée?

G.B. : Oui, servie sur un plateau! Et cela parce que nous avons bien surmonté la crise sur le plan financier, que nous avons conservé une fiscalité attrayante et que nous nous soucions de garantir une protection particulière de la sphère privée sous la forme du secret bancaire.

On ne peut donc pas être très aisé et très aimé?

G.B. : La Suisse va demeurer à coup sûr confrontée à des défis de taille. Les incertitudes conjoncturelles ne vont pas disparaître, dès lors qu'il n'est pas certain que la reprise actuelle de l'économie mondiale se maintienne. Cette incertitude accentue encore la pression. La Suisse doit néanmoins défendre sa souveraineté fiscale et veiller à rester attrayante sur ce plan comme sur d'autres. De plus, nous sommes pénalisés par l'affaiblissement de l'euro.

Espérez-vous une action plus ferme de nos autorités monétaires?

G.B. : La Banque nationale suisse est déjà intervenue l'an dernier de manière très résolue et peu convention-

nelle sur le marché des devises afin d'éviter l'appréciation du franc par rapport à l'euro. Les incertitudes de la zone euro se sont cependant aggravées. Ce risque-là me donne des mi-graines...

La concurrence fiscale à l'intérieur de la Suisse a toujours cours. Financièrement, les cantons sont toutefois sous pression et ils ont, eux aussi, besoin d'argent. Nous allons devoir voter sur «l'initiative pour des impôts équitables», qui vise une certaine harmonisation fiscale intercantonale.

P.G. : Il est facile de démontrer que son régime actuel de concurrence fiscale entre cantons a valu à la Suisse une grande prospérité. Sur ces trente dernières années, les recettes d'impôts ont septuplé, particulièrement dans les domaines où la concurrence fiscale fait rage! Cette concurrence interne crée les conditions qui expliquent la position de pointe qu'occupe la Suisse en comparaison internationale. Elle incite les cantons à veiller en permanence à leur attractivité fiscale. La concurrence fiscale est au demeurant un pilier du système fédéraliste: l'autonomie fiscale des cantons et des communes est indissociable de leur autonomie financière. Cela n'a pas seulement une influence sur le montant de la charge fiscale, mais aussi sur le bon usage du produit de l'impôt.

«Le risque de surréaction régulatrice est réel.»

Pascal Ginetetta

Pascal Ginetetta

Pascal Ginetetta est président de la direction d'économiesuisse depuis le 1^{er} octobre 2007. Auparavant, depuis 1999, il était responsable des domaines Finances et Fiscalité. Pascal Ginetetta a étudié les sciences économiques et le droit à l'Université de St-Gall (HSG) et a obtenu un doctorat en sciences économiques. Il a travaillé de 1996 à 1999 au Département fédéral des finances en tant qu'économiste et spécialiste du financement des grands projets d'infrastructures. Depuis 2008, il préside l'Agence de l'énergie pour l'économie et est membre du Conseil de fondation pour le Centime Climatique.



G.B. : Bien sûr, nous pourrions théoriquement abandonner le fédéralisme et supprimer la concurrence fiscale. Mais alors, je suis certain que nous connaîtrions rapidement un niveau général d'imposition bien plus élevé qu'aujourd'hui. Et le taux de croissance des dépenses publiques serait nettement supérieur à celui de l'économie nationale. Les fondements de l'État social se trouveraient également affaiblis car nous perdriions en compétitivité et, du même coup, nos recettes fiscales ne seraient plus aussi abondantes.

La Suisse a donc bien résisté à la crise, mais elle est sous pression. Qu'est-ce que cela signifie pour la politique européenne ?

P.G. : C'est notre tâche de réfléchir périodiquement à la politique que nous menons vis-à-vis de l'Europe et d'examiner les avantages et les inconvénients de cette option. Actuellement, il est évident que la voie bilatérale est optimale.

Mais ce chemin est devenu plus difficile.

P.G. : Oui, je ne le conteste pas. Mais l'isolement n'est pas une option. En dénonçant l'accord sur la libre circulation des personnes, nous dénonçons du même coup tous les autres accords bilatéraux. Cette démarche aurait des conséquences dévastatrices pour notre pays, dont la marche de l'économie dépend pour un tiers de l'Europe. Mais l'adhésion à l'UE se traduirait aussi par de sérieuses conséquences ; en disant cela, je ne parle même pas des questions institutionnelles, je n'évoque que la politique économique. La charge fiscale augmenterait énormément. Nous ne pourrions plus mener notre propre politique monétaire. L'augmentation des taux d'intérêt renchérirait les investissements. Nous devrions reprendre à notre compte les droits de douane plus élevés de l'UE. Enfin, les réglementations relatives au marché du travail sont beaucoup plus rigides dans l'UE qu'en Suisse.

G.B. : La politique économique extérieure d'économiesuisse repose toujours sur trois axes : au-delà de la voie bilatérale avec l'UE, nous sommes par ailleurs favorables à la conclusion d'autres accords de libre-échange avec des États extra-européens. Nous appuyons aussi le Conseil fédéral dans ses efforts visant à débloquer les négociations du cycle de Doha.

Les débats de politique intérieure sur le libre-échange vont s'intensifier.

G.B. : Malheureusement, l'environnement actuel ne se prête guère à d'autres démarches d'ouverture. Mais nous devons continuer de réfléchir à long terme. Il n'y a pas de solution de rechange à des marchés ouverts. C'est pourquoi nous sommes d'avis que dans le domaine agricole, nous devons poursuivre les discussions avec l'UE. Un tel accord présentera des avantages pour les consommateurs. Divers produits agricoles seront plus avantageux. L'industrie de transformation des produits alimentaires en profitera aussi, ce qui sera bien sûr également favorable aux emplois liés à cette branche. Mais la signature d'un tel accord accélérera les mutations structurelles dans l'agriculture. Pour franchir ce cap, il faudra accompagner le processus en fournissant des prestations transitoires.

Vous voulez donc tenter de gagner à votre cause la population liée à l'agriculture ?

G.B. : Je suis conscient qu'il s'agit là d'une entreprise très difficile dans la situation actuelle. Je suis d'avis, comme la cheffe du Département de



«La réglementation ne peut remplacer les normes éthiques.»

Gerold Bührer

l'économie, que nous avons devant nous une voie semée d'embûches. Notre tâche consiste à expliquer les enjeux politiques. Je suis confiant sur la durée. Nous ne pouvons tout simplement pas négliger les intérêts de l'économie suisse.

Quels résultats économiques peut-elle atteindre par ce travail d'explication ?

G.B. : Nous disposons d'un niveau élevé de compétences dans les secteurs les plus divers. Nous pouvons ainsi puiser dans un réservoir d'expériences économiques de premier plan. En fait, nous avons gagné presque toutes les campagnes dont nous assurons la direction, c'est-à-dire celles portant sur des thèmes économiques. Si nous avons remporté ces victoires, c'est finalement parce que les citoyens ont été convaincus par de bons arguments.

Des débats émotionnels nous attendent aussi sur des sujets de politique financière et de politique sociale.

P.G. : Certainement, nous pouvons constater que le frein à l'endettement a fait ses preuves. Son application cohérente a heureusement permis de redresser la situation désastreuse du début des années 1990. C'est pourquoi la Suisse se porte mieux que d'autres pays. Mais nous devons continuer de lancer des avertissements: le budget est certes à l'équilibre. Mais nos assurances sociales souffrent de déficits structurels. C'est pourquoi nous avons lancé l'idée en commun avec l'Union patronale suisse, il y a de cela une année et demie, d'introduire également un frein aux dépenses dans les assurances sociales. Cette mesure équivaldrait en quelque sorte à une règle de financement durable. Un tel instrument aurait par exemple contraint nos dirigeants politiques à intervenir beaucoup plus tôt dans l'assurance invalidité. Le frein à l'endettement permet d'éviter des corrections tardives, plus douloureuses et plus coûteuses.

N'y a-t-il pas le risque de renforcer ainsi l'insécurité ?

G.B. : Il nous incombe de montrer à quel point il est irresponsable, économiquement et socialement nuisible,



de vivre avec des dettes excessives. Nous avons des estimations: dans de nombreux pays, le service de la dette représentera dans quelques années 20% du budget de l'État. Pour cette raison même, il ne sera plus possible de financer nombre de dépenses à caractère productif et social, par exemple dans la formation et la recherche. Confronté à une telle situation, un État pourrait être tenté de réduire ses dettes grâce à l'inflation. Mais cette politique affecterait tout particulièrement les couches de la population aux revenus inférieurs et moyens. Tôt ou tard, il faudrait mettre sur pied un programme de lutte contre l'inflation, assorti de taux d'intérêt élevés. Mais je pars de l'idée que la sensibilité des Suisses aux enjeux de politique financière est intacte, comme elle l'était en 2001 lorsque le frein à l'endettement a été voté à une majorité de 84%.

Le frein à l'endettement risque aussi de freiner l'activité économique.

P.G. : Ce n'est pas le cas compte tenu de la façon dont il est conçu en Suisse. Pour l'année 2010, le frein à l'endettement autorise un déficit de 2,5 milliards de francs. Ce chiffre correspond à ce qu'on appelle le facteur conjoncturel. On peut discuter du niveau qu'il peut atteindre. Mais il est absolument essentiel que sur l'ensemble d'un cycle conjoncturel, les excédents compensent les déficits. Faut de quoi la politique financière n'est plus durable.

Vous parlez volontiers de durabilité, un terme surtout usité dans les débats sur la politique de l'environnement.

G.B. : Il n'est pas possible d'ignorer les lois de l'économie dans la politique de

«Nous pouvons démontrer que la compétitivité fiscale de la Suisse lui a valu une grande prospérité.»

Pascal Gentinetta

l'environnement. Nous sommes d'avis que pour atteindre des objectifs écologiques, il importe de travailler avec les instruments de l'économie de marché. La Suisse a bien su mener sa barque avec sa politique d'incitations. L'industrie va dépasser les objectifs de Kyoto. La Suisse sera l'un des rares pays à les atteindre. Rapportée à notre produit intérieur brut, la quantité de CO₂ que nous relâchons dans l'atmosphère ne représente qu'un tiers environ des quantités émises par l'Allemagne ou un cinquième de celles dégagées par les États-Unis.

Une mondialisation rapide et la crise économique internationale ont modifié la concurrence entre places économiques. La Suisse n'est pas épargnée, et elle doit dès lors se préparer à défendre sa place.

La mondialisation rapide des marchés a fondamentalement transformé la concurrence entre places économiques. Cela ne se traduit pas uniquement par la mise en place de chaînes de création de valeur au niveau international, mais aussi par une mobilité accrue des entreprises. Soumises à des pressions concurrentielles croissantes, elles se voient contraintes d'examiner sans cesse leur stratégie d'implantation. Les multinationales investissent logiquement là où elles bénéficient des meilleures conditions. Pour les petites et moyennes entreprises (PME), moins mobiles, la diversification des sites n'est, par contre, guère rentable précisément du fait de leur taille. C'est pourquoi il est crucial pour elles de disposer d'excellents facteurs d'implantation. C'est la qualité des conditions offertes sur une place économique qui détermine à long terme le nombre et la qualité des emplois proposés ainsi que la prospérité du pays concerné.

La Suisse occupe la première place du classement établi par le Rapport sur la compétitivité mondiale 2009–2010 du World Economic Forum et du «European Reform Barometer» de Business-europe au printemps 2010. Ce premier rang réjouissant montre l'attractivité de la place économique helvétique. Force est toutefois de reconnaître que ce résultat est le fruit des efforts consentis par le passé. Il faut donc à tout prix éviter de se reposer sur ses lauriers. Étant donné les longs délais de réaction de la stratégie concernant la place économique, ce sont les mesures mises en œuvre aujourd'hui qui décideront si la Suisse sera toujours, dans trois à cinq ans, l'une des économies les plus compétitives au niveau mondial. Autrement dit, il faut prendre dès aujourd'hui les mesures qui s'imposent. Et ce, d'autant plus que, au cours des dernières

Indice de compétitivité mondiale: classement 2009–2010

	2009	Points	2008
Suisse	1	5.60	2
États-Unis	2	5.59	1
Singapour	3	5.55	5
Suède	4	5.51	4
Danemark	5	5.46	3
Finlande	6	5.43	6
Allemagne	7	5.37	7
Japon	8	5.37	9
Canada	9	5.33	10
Pays-Bas	10	5.32	8

Source: The Global Competitiveness Report 2009–2010.
© 2009 World Economic Forum

années, les écarts entre les dix nations en tête du classement se sont nettement rétrécis. La concurrence gagne rapidement du terrain et courtise plus activement que jamais les multinationales. Une enquête publiée en novembre 2009 par SwissHoldings tire la sonnette d'alarme: selon 30% des grands groupes internationaux interrogés, les conditions-cadre de la place économique helvétique se seraient détériorées au cours des cinq dernières années. La Suisse doit impérativement réagir, car avec une part au PIB de 34%, les multinationales sont d'une grande importance pour son économie.

La compétitivité internationale entre places économiques continuera de se durcir dans le sillage de la crise économique mondiale. À la suite des programmes de relance conjoncturelle musclés adoptés par leur gouvernement, de nombreux États industriels voient leur endettement augmenter de manière préoccupante. Pour tenter de

maîtriser cette évolution, ils devront soit relever les impôts, soit réduire les dépenses publiques. Grâce à un taux d'endettement comparativement faible, la place économique suisse jouit d'un atout de taille: les entreprises ne doivent pas craindre de futures hausses d'impôts. Cependant, il faut s'attendre à une intensification de la pression internationale sur la Suisse en matière de fiscalité. Dans certains pays, les plans de relance d'envergure s'accompagnent aussi d'une politique industrielle interventionniste et protectionniste qui conduit à des distorsions de la concurrence et à des inefficiences.

La Suisse a une occasion et le potentiel nécessaire pour sortir renforcée de la course internationale à la compétitivité des places économiques. Pour défendre sa place économique, elle a besoin d'une politique axée sur le long terme, c'est-à-dire formulée pour une période de cinq à dix ans. C'est à cette condition seulement que notre pays pourra se maintenir dans le peloton de tête.

Diverses mesures destinées à améliorer l'attractivité de la place économique suisse ont déjà été décidées. Elles sont commentées en détail dans les chapitres suivants. Pour economiesuisse, il est évident que la pérennité du succès passe par des jalons posés à temps.

Aperçu des mesures spécifiques visant à garantir la qualité de la place économique suisse

Domaine	Tendances mondiales	Exigences de l'économie
Économie extérieure	Multiplication des mesures protectionnistes.	▶ Poursuite de la voie bilatérale avec l'UE et conclusion d'accords de libre-échange exhaustifs avec la Chine, l'Inde et la Russie.
Fiscalité	Concurrence internationale et pressions européennes pour une harmonisation fiscale.	▶ Réformes fiscales autonomes pour garantir une fiscalité attrayante. Maintien d'un fédéralisme fiscal qui a fait ses preuves.
Finances	Des déficits élevés et un endettement public incontrôlé limitent la marge de manœuvre de nombreux pays industrialisés.	▶ Extension du frein à l'endettement aux assurances sociales.
Formation	L'accès à une main d'œuvre hautement qualifiée est essentiel à l'implantation de nouvelles entreprises.	▶ Orientation sur l'excellence et la concurrence dans la loi sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles.
Concurrence	Durcissement des sanctions en cas d'atteinte au droit des cartels.	▶ Amélioration de la sécurité juridique et orientation accrue sur le principe de la faute dans le calcul de la sanction.
Santé	Le financement public du secteur de la santé touche à ses limites.	▶ Réformes promouvant les initiatives privées et laissant de la place à l'innovation.
Réglementation	Densification de la réglementation dans le droit des entreprises.	▶ Préservation de la flexibilité et de la compétitivité du droit suisse des entreprises à l'échelle internationale.
Infrastructures	Des pays émergents développent de nouvelles infrastructures et intensifient la concurrence entre places économiques.	▶ Mesures de libéralisation et partenariats public-privé pour le maintien et le développement des infrastructures suisses.
Énergie	L'insuffisance croissante de la production électrique réduit la sécurité de l'approvisionnement en Europe.	▶ Garantir la sécurité de l'approvisionnement par la construction de grandes centrales nucléaires et le développement du marché de l'électricité.
Environnement	En dépit d'une acceptation croissante à l'échelle internationale de la protection du climat, la définition d'objectifs mondiaux de réduction des émissions reste improbable.	▶ Des initiatives privées doivent pouvoir se développer parallèlement aux mesures étatiques.

Faible croissance et risques persistants. En Suisse, le ralentissement de l'activité économique se révèle moins marqué que dans d'autres pays industrialisés.



Rudolf Minsch

Rudolf Minsch est membre de la direction d'économiesuisse et chef économiste. Il s'occupe des questions concernant la politique économique générale et la formation. Il est en outre responsable du développement du modèle de simulation économique SwissSim dans le cadre du Centre de formation continue de l'Université de Saint-Gall, où il donne aussi des conférences. Rudolf Minsch enseigne également la politique économique en tant que professeur invité à la Haute école de technique et d'économie de Coire (HTW).

En 2009, l'économie suisse a connu une évolution contradictoire: la crise économique mondiale a d'une part conduit à une diminution parfois drastique du chiffre d'affaires des entreprises exportatrices helvétiques, pour qui l'exercice écoulé fut véritablement un «annus horribilis». D'autre part, l'économie intérieure a peu été touchée, notamment grâce au soutien fourni par la consommation privée. Par conséquent, le ralentissement de quelque 2% de l'activité économique observé en Suisse est nettement moins marqué que celui constaté dans d'autres pays industrialisés.

Perspectives pour 2010

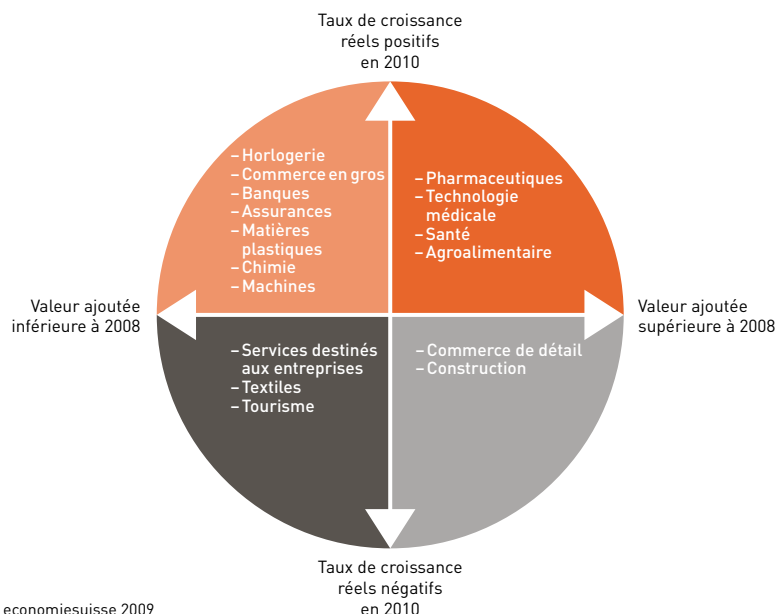
économiesuisse s'attend à une année 2010 toujours difficile. Les perspectives conjoncturelles se sont certes améliorées graduellement vers la fin de l'année dernière, mais un retour rapide de la croissance et des échanges au niveau d'avant la crise n'est guère pro-

«Un retour rapide de la croissance au niveau d'avant la crise n'est guère probable.»

bable. Aucun facteur n'est susceptible de créer une dynamique économique solide sur les principaux marchés de l'industrie exportatrice suisse. Seuls quelques pays émergents, en particulier la Chine et l'Inde, afficheront derechef une robuste expansion en 2010.

Le marché intérieur et les entreprises exportatrices connaîtront à nouveau une évolution différenciée, avec des indicateurs inversés en 2010. Une diminution de la création de valeur des secteurs axés sur le marché domestique est attendue cette année et la

Évolution variable selon les branches 2010



Source: economiesuisse 2009

La Suisse en bonne position face à la concurrence mondiale. Pour la compétitivité de notre pays, l'accès aux marchés joue un rôle fondamental.

conjoncture ne sera plus soutenue par la consommation privée.

Importants risques pour l'évolution conjoncturelle

D'importants risques menacent l'évolution conjoncturelle. La Suisse est par exemple exposée à un risque de change substantiel et de nouvelles bulles pourraient se former si les liquidités excédentaires ne sont pas épongées rapidement sur les marchés mondiaux. La fragilité du système financier international constitue également un danger.



Jan Atteslander

Jan Atteslander est membre de la direction d'economiesuisse et s'occupe des questions liées à la politique économique extérieure. Dans ses fonctions, cet économiste bernois représente economiesuisse au sein du groupe d'experts Balance des paiements de la Banque nationale suisse. M. Atteslander est actif au sein de l'ICC aux niveaux national et international et co-préside le Comité de l'investissement international et des entreprises multinationales du BIAC. Il est également membre du Comité consultatif de l'AELE.

Priorité à une politique de croissance à long terme

Pour améliorer la qualité de notre site économique:

► La Suisse a réagi à la crise en engageant des mesures discrétionnaires modérées (augmentation des dépenses publiques et allègements fiscaux). L'introduction progressive de ces mesures a évité une explosion de la dette publique à la suite de programmes conjoncturels trop généreux. La Suisse reste donc attrayante pour les entreprises étrangères, car une forte augmentation de la charge fiscale n'est pas à craindre dans notre pays.

► economiesuisse souhaite que la politique économique soit à nouveau axée en priorité sur la croissance à long terme et mette tout en œuvre pour préserver l'attrait de la place économique suisse et pour l'améliorer de façon ciblée.

La crise économique et financière a eu un sérieux impact sur le commerce mondial. Le volume des échanges commerciaux mondiaux, qui avait progressé d'un facteur sept entre 1980 (environ 2000 milliards de dollars) et 2008, a reculé de près de 12% en 2009. Très ouverte sur l'extérieur, l'économie helvétique n'a pas été épargnée par cette contraction. Dans l'ensemble, en 2009, le volume de nos exportations était inférieur de 26 milliards à celui de 2008.

Renforcer le cadre normatif multilatéral

Petite économie fortement tributaire de ses exportations, la Suisse a besoin à la fois d'accès aux débouchés extérieurs garantis par des accords et de conditions-cadre stables. Les mesures de type protectionniste risquent de neutraliser les avantages de la libéralisation et de retarder la reprise économique mondiale. Dans la lutte contre cette dérive, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est en première ligne. Les ministres du commerce de ses États membres sont appelés à se mobiliser dans un climat constructif pour faire aboutir à bref délai le cycle de Doha. Cet accord offrirait à l'économie mondiale un supplément de croissance estimé à plusieurs centaines de milliards de francs, tout en donnant un signal clair contre les tentations protectionnistes.

Étendre et renforcer le libre-échange avec des partenaires extra-européens

Parallèlement aux politiques multilatérales, les accords bilatéraux et régionaux de libre-échange offrent le meilleur moyen de sauvegarder les intérêts des entreprises suisses en matière de commerce et d'investissements directs. Il faut donc entretenir et développer notre réseau d'accords, qui a été complété en 2009 par deux importants

traités avec le Japon et le Canada. Aujourd'hui, l'ordre du jour porte principalement sur la conclusion d'accords de libre-échange avec l'Inde et l'Ukraine et sur l'ouverture de négociations avec la Chine et la Russie. Des délégations de haut rang d'économiesuisse ont confirmé cette orientation en rencontrant le président russe Medvedev en septembre 2009 ainsi que le vice-Premier ministre chinois Li Keqiang en janvier 2010.

Exploiter judicieusement les ressources des accords bilatéraux avec l'UE

Le dispositif conventionnel bilatéral actuel, en particulier l'accord sur la libre circulation des personnes, a largement fait ses preuves jusqu'à présent. En fonction de critères clairement définis, l'économie apporte son soutien aux négociations bilatérales portant sur les produits agricoles, le droit des produits chimiques et le commerce de l'électricité. Le libre échange de produits agricole et de denrées alimentaires pourrait se traduire en Suisse, grâce aux progrès d'efficacité et aux nouvelles possibilités d'exportation qui en découlent, par une poussée de croissance équivalant à 2 milliards de francs. Dans le secteur des services financiers, des obstacles continuent de s'opposer à l'accès réciproque au marché. Il convient d'étudier les moyens de les réduire. Au chapitre des droits de douane, une étape importante a été la signature avec l'UE d'un accord sur les allègements douaniers et la sécurité douanière, qui a permis

«La défense des intérêts économiques extérieurs doit être l'élément central de la politique étrangère.»

Échanges commerciaux de l'UE-27 avec ses principaux partenaires – données non corrigées des variations saisonnières, de janvier à novembre 2009

En milliards d'euros

	Exportations	Importations
États-Unis	187,6	146,8
Suisse	81,0	67,5
Chine	73,7	196,8
Russie	59,9	103,9
Turquie	39,8	33,2
Norvège	34,5	62,9
Japon	32,7	51,1
Inde	24,5	23,4
Corée du Sud	19,4	29,6
Brésil	19,3	23,5

Source: eurostat

d'éviter une obligation de déclaration préalable pour nos échanges de marchandises avec le marché unique.

Importance de la politique économique extérieure dans la politique étrangère

Les récentes évolutions ont clairement montré que la Suisse doit donner plus de poids à la politique économique extérieure. La défense des intérêts économiques extérieurs doit être l'élément central de la politique étrangère. Il convient d'examiner si les structures institutionnelles sont encore adaptées à la défense de nos intérêts au niveau international.

Voie bilatérale et accords de libre-échange

Pour améliorer la qualité de notre site économique:

► La Suisse et l'UE ont des liens économiques étroits. Des marchés ouverts des conditions-cadre stables présentent un intérêt stratégique pour les deux entités. La voie bilatérale a largement fait ses preuves et doit être développée de manière ciblée dans certains domaines. L'économie soutient notamment les négociations dans le domaine agro-alimentaire et en ce qui concerne le commerce de l'électricité.

► Les entreprises helvétiques ayant des activités internationales doivent pouvoir compter sur un étroit réseau d'accords de libre-échange liant la Suisse au monde entier. Ces accords profitent aux grandes entreprises multinationales tout comme à nos PME exportatrices. Les accords de libre-échange sont des atouts compétitifs majeurs qui permettent aux entreprises suisses de ne pas être discriminées sur les marchés étrangers par rapport aux concurrents d'États tiers.

La concurrence fiscale garantit l'attractivité. Dans une période de déficits élevés à l'échelle internationale, il importe de défendre résolument la compétitivité de la place fiscale, actuellement menacée.



Christoph Schaltegger

Titulaire d'un doctorat en économie, Christoph Schaltegger est membre de la direction d'economiesuisse et responsable des questions financières et fiscales. Il est également chargé de cours dans plusieurs universités suisses.

La tendance internationale étant de financer les déficits publics croissants par des hausses d'impôts, le maintien d'un système fiscal favorable à la croissance, et donc la préservation de l'attractivité de notre place économique, constitue un grand défi. La concurrence fiscale intercantonale est un facteur qui a grandement aidé la Suisse à atteindre une position avantageuse en comparaison internationale. Or les attaques contre la souveraineté fiscale des cantons sont légion, à l'exemple de l'initiative «pour des impôts équitables» déposée par le parti socialiste. economiesuisse combat fermement ce texte, qui se traduirait par des hausses d'impôt pour tous et porterait atteinte à notre fédéralisme fiscal. Ce dernier a pourtant fait ses preuves: il pousse les cantons à rechercher le bon équilibre entre des services publics efficaces et une charge fiscale raisonnable. Il n'y a pas de nivellement vers le bas de l'offre de services publics dans notre pays, ni

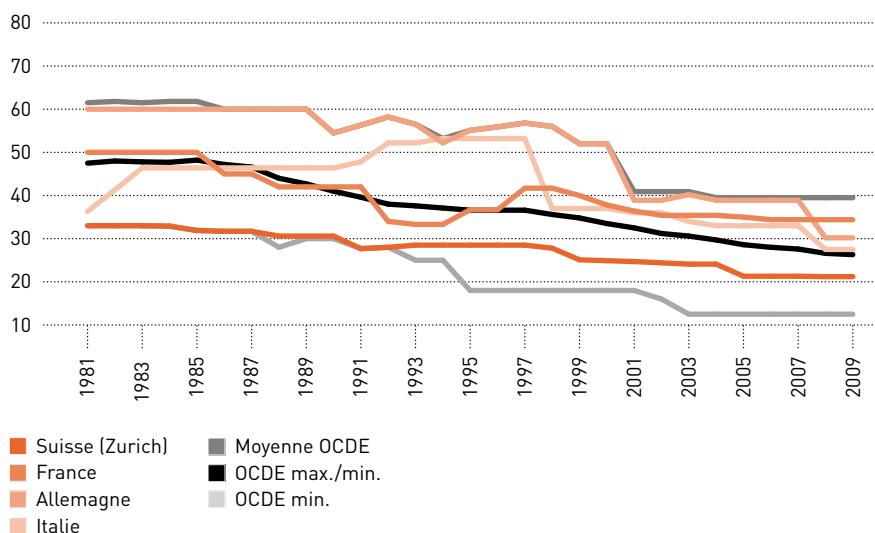
«Le fédéralisme fiscal suisse a fait ses preuves: il pousse les cantons à rechercher le bon équilibre entre des services publics efficaces et une charge fiscale aussi modeste que possible.»

de sous-enchère fiscale «abusive». En revanche, une harmonisation fiscale matérielle serait néfaste pour la Suisse.

La crise économique a porté un coup à la concurrence fiscale internationale et au système fiscal suisse, comme l'ont mis en évidence les débats sur l'entraide administrative en cas d'évasion fiscale en 2009. economiesuisse approuve la décision du Conseil fédéral de reprendre la norme de l'OCDE en la matière dans les nouvelles conven-

L'impact de la concurrence fiscale dans le temps

Taux d'imposition des bénéfices des entreprises, en %



Source: OCDE Tax Database (2009): Taxation of corporate and capital income

tions de double imposition. Les nouvelles négociations doivent être mises à profit pour exiger, en contrepartie de l'extension de l'entraide administrative, des conditions plus favorables pour les entreprises suisses dans d'autres domaines. La protection de la sphère privée par le secret bancaire doit toutefois être maintenue. Il convient en conséquence de refuser l'échange automatique d'informations. Dans le domaine de la fiscalité des entreprises, economiesuisse soutient les efforts déployés par le Conseil fédéral pour préserver la compétitivité internationale de la place économique suisse par le biais d'une réforme autonome de la fiscalité des entreprises.

Ces possibilités doivent également être utilisées pour éliminer rapidement, sans révision de la législation, les obstacles à l'implantation d'entreprises. Citons à titre d'exemple la modification d'ordonnances (droits de timbre et impôt anticipé) destinées à faciliter le financement interne des groupes.

Il faut tendre vers un système fiscal compétitif non seulement pour les entreprises, mais aussi pour les personnes physiques, de manière à renforcer notre place économique. La situation s'est déjà améliorée avec la compensation annuelle automatique des effets de la progression à froid. Il faut saluer en outre l'adoption de la nouvelle loi sur la TVA, un projet qu'economiesuisse avait soutenu. Cette nouvelle loi introduit de nombreuses simplifications pour les entreprises et accroît sensiblement la sécurité juridique. economiesuisse continue de s'engager en faveur de l'introduction d'un taux unique et de la suppression de la plupart des exceptions. Ces mesures contribueront à simplifier nettement cet impôt, actuellement le plus productif pour la Confédération.

Réforme fiscale autonome et fédéralisme fiscal

Pour améliorer la qualité de notre site économique:

- ▶ Le système fiscal est un critère important pour le choix d'un lieu d'implantation. economiesuisse soutient l'objectif de la Confédération de préserver la compétitivité de la place financière suisse grâce à une réforme autonome de la fiscalité des entreprises. Les groupes cibles sont les entreprises internationales, mais aussi l'économie nationale et en particulier les PME.
- ▶ Le fédéralisme fiscal garantit en outre un système fiscal attrayant. Les initiatives visant à limiter la concurrence fiscale doivent donc être combattues énergiquement.

Prudence en temps de crise. Les autorités suisses ont su résister à la tentation des interventions budgétaires massives pour redresser la conjoncture. Le maintien d'une politique financière saine et durable exige néanmoins un sérieux réexamen des tâches publiques dans notre pays.

Comme pour de nombreux États industrialisés, la crise économique et financière pose de grands défis de politique financière à la Suisse. Fort heureusement toutefois, le Conseil fédéral et le Parlement n'ont pas cédé à la tentation de compenser la chute des commandes par de l'activisme budgétaire. Conscientes des effets au mieux très limités, voire contre-indiqués que peuvent avoir de grosses injections «conjoncturelles» de fonds publics dans une petite économie ouverte comme la nôtre, nos autorités ont opté pour un programme de stabilisation dans l'ensemble plutôt modeste, et se déployant par étapes. Elles avaient aussi à l'esprit le rôle joué par les stabilisateurs automatiques (notamment l'assurance-chômage). Grâce à cela, les

limites du frein à l'endettement n'ont pas été franchies.

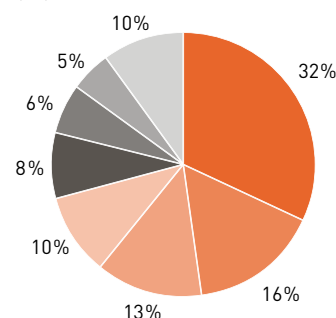
Une retenue payante

Cette modération budgétaire sera payante dans les années à venir, si l'on songe que dans le sillage de la crise, l'endettement public a pris des proportions qui imposent une charge considérable aux économies de tous les pays industrialisés. Par rapport à beaucoup d'autres États de l'OCDE, la Suisse va se trouver dans une position de départ plus avantageuse au moment de la reprise. Pour autant, elle n'est pas libérée de tout souci de politique financière. Si notre pays souhaite respecter les impératifs du frein à l'endettement au plan fédéral et éviter des milliards de francs de déficits supplémentaires, il va devoir s'astreindre à un remaniement budgétaire. Les programmes de consolidation nécessaires doivent être mis en place rapidement et ils doivent être axés sur les dépenses. À moyen et long termes, le taux de croissance des dépenses de la Confédération doit être ramené à un niveau bas qui offre de nouveau une marge de manœuvre à l'État central. Des réformes structurelles, comme celles que le gouvernement envisage depuis longtemps dans le cadre de son projet de réexamen des tâches de la Confédération, sont indispensables. Il faut s'opposer en revanche à des majorations d'impôts et de taxes, afin d'atteindre l'objectif des milieux économiques d'une fiscalité modérée.

Tout le problème tient au fait que les dépenses de la Confédération sont souvent fixées par la loi, en particulier dans les secteurs de la prévoyance sociale et de l'assurance maladie obligatoire. Elles sont dès lors soumises à des développements sur lesquels on ne peut avoir aucune prise à court terme. C'est ainsi que la part des dépenses de

Structure des dépenses fédérales

Part des groupes de tâches, en % en 2010



Total: 60,5 mrd fr.

- Prévoyance sociale
- Finances et fiscalité
- Trafic
- Formation et recherche
- Défense nationale
- Agriculture
- Relations avec l'étranger
- Autres dépenses

Source: AFF

la Confédération consacrées à la prévoyance sociale est passée de 22% en 1990 à 32% aujourd'hui, et l'on n'entrevoit pas la fin de cette progression. Pour empêcher que le gonflement continu des dépenses sociales n'étrangle toujours plus les autres activités de l'État, il faut entamer à temps des réformes structurelles et transposer l'idée d'une règle de financement durable dans le domaine des assurances sociales.

«La modération budgétaire sera payante dans les années à venir.»

Étendre le frein à l'endettement aux assurances sociales

Pour améliorer la qualité de notre site économique:

► Pour notre économie, la garantie de finances publiques durablement équilibrées est un facteur qualitatif essentiel. Nous devons faire en sorte que nos dépenses publiques, assurances sociales comprises, puissent être financées sans recettes supplémentaires.

► Le frein à l'endettement qui est en place aujourd'hui empêche certes l'apparition de nouveaux déficits structurels. Mais il doit aussi porter désormais sur les dépenses des assurances sociales. Sans quoi celles-ci ne cesseront de gonfler au détriment d'autres tâches publiques indispensables, telles que les travaux d'infrastructure ou la formation, par exemple.

La Suisse doit préserver son attrait. Dans le domaine de la formation, elle doit le faire grâce à une main-d'œuvre hautement qualifiée et à de vastes possibilités de recherche.

S'agissant de la politique en matière de formation, la Suisse sort d'une année plutôt animée. Deux réformes fondamentales ont en effet occupé les esprits en 2009. Du côté de l'école obligatoire, les bases d'une révision approfondie du plan d'études pour la Suisse alémanique, le «Lehrplan 21», ont été mises en consultation. economiesuisse est en principe d'accord avec le projet, mais elle y voit des points faibles. Pour

Orienter la LAHE sur l'excellence et la compétitivité

Pour améliorer la qualité de notre site économique:

- La formation, une main-d'œuvre hautement qualifiée et de vastes possibilités dans le domaine de la recherche déterminent l'attrait de la place économique suisse. Au chapitre de la formation, la transparence et la comparabilité sont des valeurs centrales de notre politique.

- S'agissant des hautes écoles, economiesuisse demande l'amélioration de la loi (LAHE), afin que l'excellence, l'autonomie et l'orientation sur le marché soient mises en avant. Dans le domaine de la recherche, il s'agit d'aménager les conditions de manière à accroître la capacité d'innovation. Conditions intéressantes pour les entreprises, programmes publics de promotion économique efficaces, droit des étrangers libéral et ouverture sociale, autant de facteurs indispensables si l'on veut garantir l'attrait de la Suisse.

- Notre pays ne pourra rester prospère qu'en maintenant la capacité d'innovation de son économie à un niveau élevé.

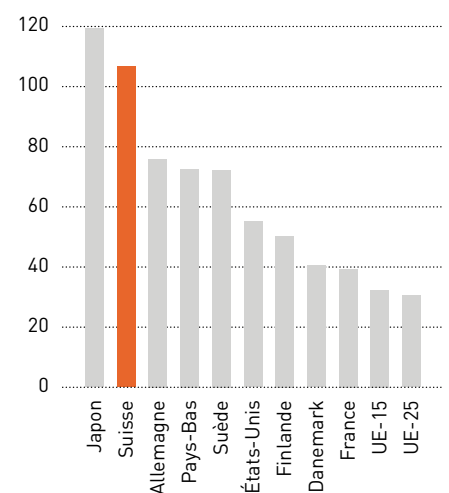
elle, il est souhaitable de mettre le plus tôt possible l'accent sur les branches dites dures comme les mathématiques et les sciences naturelles. Les objectifs d'apprentissage doivent être fixés de manière à obtenir le niveau le plus élevé. Par ailleurs, le fait d'identifier les cantons qui atteignent particulièrement bien les objectifs fixés permet de définir périodiquement une sorte de «bonne pratique», destinée à guider les cantons «plus faibles».

Le système de formation dual est un atout majeur de la Suisse. Il correspond aux besoins du marché du travail et à ceux des jeunes gens. Il est aussi le garant d'un taux de chômage des jeunes bas en comparaison internationale. Ce modèle n'est pas passé de mode et ne doit pas être menacé par une hausse inconsidérée du taux de maturité.

Côté hautes écoles, le projet de loi sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE) a occupé le devant de la scène. La loi est porteuse d'éléments positifs comme la transparence des coûts ou l'assurance de la qualité. La complexité organisationnelle est simplifiée. Mais le projet reste insuffisant sur de nombreux points. Ainsi, au chapitre de la répartition des fonds de la Berne fédérale, la position des cantons vis-à-vis de la Confédération est trop dominante. De plus, ces fonds sont en

«La focalisation sur le niveau des étudiants plutôt que sur leur nombre, l'autonomie et l'orientation sur le marché doivent être au premier plan dans la LAHE.»

Familles de brevets triadiques¹, en comparaison internationale, en 2005
Par million d'habitants



¹ Une famille de brevets triadiques est constituée de tous les brevets déposés dans différents pays pour protéger une même invention.

Source: OCDE, banque de données MSTI, division STI/EAS, Paris, mai 2007

grande partie distribués sur la base de critères de coûts et non d'excellence. Le projet n'est pas suffisamment focalisé sur le niveau des étudiants, l'autonomie et l'orientation sur le marché. economiesuisse l'a donc refusé.

Enfin, la révision partielle de la loi sur la recherche a constitué un sujet important. Avec elle, l'encouragement à l'innovation en Suisse prend appui sur une nouvelle base légale. Du point de vue de l'économie, l'indépendance prévue de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) doit être saluée. Les revendications présentées par economiesuisse ont été largement reprises. L'encouragement à l'innovation repose sur une importante participation de l'économie privée et il faut absolument rester fidèle à ce principe.

La concurrence et des marchés ouverts soutiennent l'économie de marché. La sécurité juridique doit être améliorée.



Thomas Pletscher

Juriste et membre de la direction d'économiesuisse (anciennement Vorort) depuis 1988, Thomas Pletscher est responsable des secteurs de la concurrence et de la réglementation. Il a exercé précédemment des activités dans la révision, dans une banque, dans une entreprise commerciale et dans la promotion des exportations. Au niveau national, il est membre de la Commission de la concurrence. Par ailleurs, il occupe les fonctions de secrétaire général d'ICC Switzerland et de correspondant du réseau suisse du Pacte mondial (Global Compact) des Nations unies.

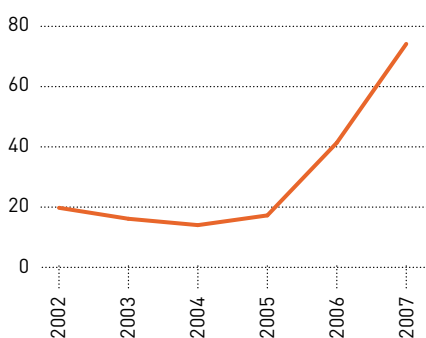
Révision de la loi suisse sur les cartels

Le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de l'économie publique d'élaborer des propositions concrètes d'adaptation de la loi sur les cartels. Economiesuisse a exposé dans son étude intitulée «Les entreprises et la concurrence» de mars 2009 et notamment dans ses «Principes de politique de la concurrence» du 22 avril 2008 les aménagements à apporter. L'organisation demande une amélioration de la sécurité du droit dans les procédures relevant du droit des cartels et une meilleure prise en compte du principe de la faute dans la fixation du montant de la sanction. BusinessEurope fait valoir les mêmes exigences auprès de la Commission de l'UE, le BIAC agit de même vis-à-vis de l'OCDE et la Chambre de commerce internationale ICC au niveau international.

En ce qui concerne les institutions de politique de la concurrence, il serait souhaitable de parvenir à une plus forte indépendance de la Commission de la concurrence (Comco) quant à l'introduction en cours de débat de sanctions administratives à l'encontre des personnes physiques également.

Moyenne des amendes prononcées par entreprise et par année

En millions d'euros



Source: Schwarze et al. (2008)

En Suisse, la répartition des tâches et l'interaction entre le Secrétariat de la Comco qui procède aux enquêtes et la Commission de la concurrence, organe de décision, ainsi que le rôle joué par la Comco dans la politique et l'administration sont problématiques. Le recours à des représentants du terrain en revanche ne doit pas être remis en question. Il y aurait lieu aussi d'envisager un regroupement avec d'autres autorités compétentes en matière de concurrence.

Renforcer la concurrence sur le marché intérieur

Le renforcement de la concurrence sur le marché intérieur passe par la poursuite de la libéralisation et de la simplification des marchés publics. La révision de l'ordonnance fédérale ne pourra être qu'un premier pas dans le sens d'une plus grande transparence, d'une concurrence plus vive, de l'égalité de traitement et de l'efficacité. Une harmonisation aussi large que possible avec les cantons aussi ainsi qu'une meilleure compatibilité avec les PME et le système de milice s'imposent. Les pouvoirs publics ne doivent pas abuser de leur position de force pour imposer

Amélioration de la sécurité juridique

Pour améliorer la qualité de notre site économique:

- La concurrence et l'ouverture du marché sont les piliers centraux de l'économie de marché. Des procédures équitables, la sécurité du droit et une meilleure prise en compte du principe de la faute dans le calcul de la sanction renforcent la place économique suisse. C'est dans ce sens qu'il faut réviser la loi sur les cartels.

«economiesuisse demande une amélioration de la sécurité du droit dans les procédures relevant du droit des cartels et une meilleure prise en compte du principe de la faute dans la fixation de la sanction.»

ser des conditions en opposition avec la libre concurrence. Il importe de garantir la confidentialité et la protection de la propriété intellectuelle, de même qu'une protection juridique efficace.

Éliminer les entraves aux importations

economiesuisse s'engage en faveur de l'élimination des obstacles au commerce et du renforcement de la concurrence. La décision d'introduire le principe du Cassis de Dijon doit être appliquée rigoureusement. Il est important que les exceptions soient limitées et que les dispositions relatives à la mise en œuvre du système soient aménagées de manière simple. À défaut, le principe du Cassis de Dijon restera un tigre de papier. Il faut absolument s'opposer à de nouvelles demandes de délimitation, même si elles sont proposées pour de bonnes raisons. Cela vaut par exemple pour des prescriptions contraignantes sur la consommation d'énergie des machines.

Marque «Suisse»: une protection pragmatique sans protectionnisme

La protection de la désignation «Suisse» et de la croix suisse sont dans l'intérêt de notre site de production. L'économie suisse soutient l'utilisation de ces emblèmes. Le projet dit «Swissness» adopté par le Conseil fédéral renforce les réglementations applicables en cas d'utilisation abusive de la désignation d'origine «Suisse». Toutefois, pour te-

nir compte des besoins des différentes branches, le projet doit être modulé sur des points essentiels, de manière à être plus favorable à l'économie, plus souple et facile à appliquer. Des tentatives de cloisonnement du marché sous couvert de protection de la désignation «Swiss made» ne seront pas acceptées.

Politique de la santé: des réformes axées sur la concurrence

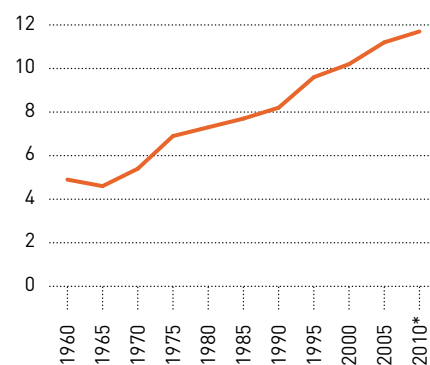
Le domaine de la santé pèse aujourd'hui plus de 60 milliards de francs, ce qui correspond à 11% du produit intérieur brut. Il constitue ainsi un facteur clé de la compétitivité de la place économique suisse (cf. graphique).

L'évolution des dépenses et des primes dans l'assurance maladie obligatoire a incité le Conseil fédéral à soumettre au Parlement un train de mesures urgentes visant à endiguer les coûts dans ce domaine. Sur les sept mesures proposées, seule la compétence – discutable – accordée au Conseil fédéral de baisser les tarifs en cas d'augmentation des coûts supérieure à la moyenne a passé la rampe dans les deux Chambres.

L'occasion de mettre en chantier de véritables réformes n'a pas été saisie. Grâce à une meilleure transparence en matière de qualité, il serait possible d'instaurer une concurrence au niveau des prestations, de sorte que la priorité soit donnée au résultat du traitement et non, exclusivement, aux coûts. Faute d'une telle volonté de réorienter fondamentalement le système de santé suisse, la plupart des réformes ne conduisent qu'à des transferts de coûts.

«economiesuisse rejette le projet de loi sur la prévention et demande son remaniement.»

Part des coûts de la santé, en % du produit intérieur brut



* Estimation d'economiesuisse

Source: OCDE

Fin septembre 2009, le Conseil fédéral a approuvé le message relatif à la nouvelle loi sur la prévention. Malgré l'opposition de l'économie, le gouvernement soutient la création d'un institut suisse pour la prévention et la promotion de la santé. economiesuisse rejette le projet et demande à la Confédération de le retravailler en profondeur.

Réformes et innovation

Pour améliorer la qualité de notre site économique:

► Les solutions étatiques telles qu'un institut de prévention central ne sont pas adaptées à ce secteur dynamique. Seules des réformes libérales, qui encouragent les initiatives privées et laissent la place à de nouveaux développements, se révéleront durables. C'est à cette condition que le système de santé publique pourra prospérer à long terme et contribuer de façon déterminante à renforcer l'attrait de la place économique helvétique.

La flexibilité du droit des sociétés est un plus pour la place économique suisse. Lors des réformes du cadre réglementaire, il importe de préserver la marge de manœuvre des entreprises.

Droit de la société anonyme et réglementation des systèmes de rémunération

Sous la pression de l'initiative contre les rémunérations abusives (initiative Minder), qui demande trop de prescriptions et d'interdictions pour les sociétés cotées en Bourse, le droit suisse de la société anonyme risque de se détériorer nettement. Cette initiative souffre de graves défauts de conception sur le plan juridique: elle dissocie les tâches des responsabilités. Cela risque de nuire aux entreprises du pays. Une comparaison internationale montre que la Suisse pourrait bien se voir dotée, si elle acceptait cette initiative, de l'un des droits de la société anonyme les plus rigides au monde. Elle deviendrait alors un cas particulier à l'échelle internationale et causerait ainsi de sérieux dommages à son économie. En Suisse, un franc sur six est généré directement par les entreprises cotées en Bourse visées par l'initiative. De plus, ces entreprises paient plus de 40% de l'impôt sur les entreprises et emploient directement et indirectement quelque 600 000 personnes.

economiesuisse reconnaît que des mesures s'imposent mais rejette l'initiative Minder. Le principal postulat non contesté de ce texte, celui visant le renforcement des droits des actionnaires, devrait être repris dans un contre-projet compatible avec notre système économique. Le maintien de la flexibilité est un élément essentiel de cet arsenal juridique. Il faut noter également que les recommandations du «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise» d'economiesuisse, publié à fin 2007, sont désormais suivies par de nombreuses sociétés ouvertes au public. De plus, l'Autorité de surveillance des marchés financiers (Finma) a récemment édicté des prescriptions claires sur les systèmes de rémunération des établissements financiers.

Stabilité du système

Suite à la crise financière, on voit fleurir dans le monde entier des propositions de réglementation destinées à renforcer la stabilité du système. En Suisse, il n'a pas été nécessaire de mettre sur pied des plans de soutien aussi massifs des entreprises touchées par la crise. Il n'en reste pas moins que la question

«Il convient de lutter fermement contre une détérioration sensible des conditions générales proposées en Suisse.»

se pose de savoir s'il est possible d'éviter les interventions étatiques à l'avenir et, le cas échéant, comment. Il faut en particulier examiner cette question dans l'optique du droit régissant la procédure d'assainissement et du droit de la faillite. D'une manière générale, il convient d'examiner toutes les propositions de solutions sous l'angle de leur efficacité, de leurs coûts et de leurs effets secondaires, sur l'économie réelle notamment, ainsi que du point de vue de leur compatibilité avec la situation internationale. Dans ce domaine également, l'attrait de notre place économique serait compromis si la Suisse devenait un cas particulier.

Un droit des sociétés flexible et compétitif

Pour améliorer la qualité de notre site économique:

- ▶ Le cadre juridique concerne directement toutes les entreprises actives en Suisse. La flexibilité du droit actuel des entreprises est donc un plus pour la place économique suisse. Chaque année, de nouvelles entreprises déplacent leur siège en Suisse. Ces dernières comprennent aussi des groupes actifs à l'échelle mondiale qui revêtent une grande importance pour notre pays.
- ▶ Le cadre réglementaire de la Suisse doit demeurer souple, tant pour ces grandes entreprises que pour les petites et les moyennes.



Ouverture du marché dans un cadre clairement défini. Il faut poursuivre l'ouverture des marchés dans le domaine des infrastructures.



Dominique Reber

Dominique Reber est membre de la direction et responsable du domaine des Infrastructures, de l'énergie et de l'environnement. Il représente l'économie suisse au sein de la délégation du Conseil fédéral chargée de mener les négociations sur le climat. Après avoir étudié l'histoire et les langues romanes, Dominique Reber a fait un master en droit économique européen et international à l'Université de Saint-Gall.

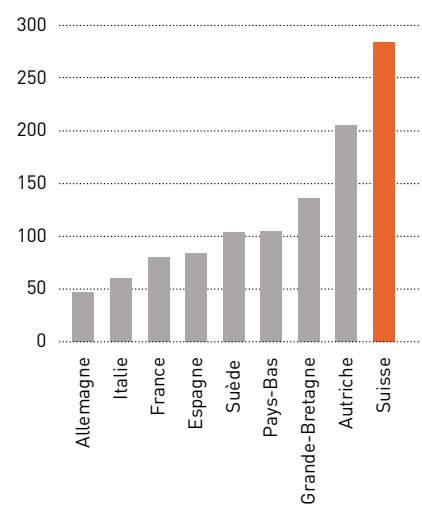
La Suisse a besoin d'un concept global pour le développement des infrastructures nationales. Il s'agit de procéder à une réflexion à long terme et de maintenir la place économique à la pointe en comparaison internationale. Les éléments de base doivent être la garantie de l'approvisionnement, l'innovation et des prestations à des prix appropriés. Il convient de définir les priorités et de financer les projets sur la base de calculs objectifs, tant sur le plan économique que sur celui de la gestion d'entreprise.

Rail: le financement selon le principe de causalité est indispensable

La définition des priorités pour le développement du rail doit s'appuyer en priorité sur la rentabilité microéconomique et macroéconomique des projets. La politique ferroviaire doit plus que jamais être axée sur l'optimisation des systèmes existants et de l'exploitation. La réforme du prix des sillons, qu'économiesuisse demande depuis longtemps et qui a entre-temps reçu le soutien du Conseil fédéral, doit être mise en œuvre rapidement. Comme évoqué lors de l'examen des tâches, il faut aussi envisager la transformation d'autres lignes ferroviaires régionales en lignes de bus. La réforme des chemins de fer doit être accélérée et achevée avant le lancement de nouveaux projets (Rail 2030). Pour ce qui est du transport de voyageurs, les lacunes juridiques doivent être comblées pour qu'enfin les appels d'offres deviennent là aussi la règle, comme la loi le prévoit depuis des années.

Investissements par habitant dans les infrastructures ferroviaires dans certains pays européens en 2008

Indications en euros



Sources: BMVBS (Allemagne), VöV (Suisse), BMVIT (Autriche), SCl Verkehr (les autres pays)

La Suisse est déjà championne du monde des investissements – pourtant des déficits existent du côté du financement de l'entretien. Un accroissement de la transparence s'impose.

«Les mesures de libéralisation ont largement porté leurs fruits, il faut poursuivre sur cette voie.»

Route: éliminer les goulets d'étranglement

Des investissements doivent être effectués là où l'utilité économique est la plus élevée, c'est-à-dire principalement dans les agglomérations. Il faut en outre renoncer à la tentation d'introduire des taxes unilatérales en vue de réduire artificiellement l'espace routier. La mise en place de péages en Suisse serait d'un mauvais rapport prix-présentations et ne soulagerait guère le trafic. Pour les routes également, le financement doit reposer sur le principe de causalité. Economiesuisse s'opposera donc catégoriquement aux efforts visant à allouer au secteur ferroviaire des subventions croisées supplémentaires en provenance du secteur routier.

Transport aérien: renforcer la position des aéroports nationaux

Le financement spécial du trafic aérien approuvé par le souverain doit maintenant être mis en œuvre sur la base de la nouvelle loi. Par ailleurs, la Suisse doit renoncer à participer à un système régional européen de négoce de droits d'émission. Une adhésion à un système international reconnu serait plus judicieuse.

Poste: accélérer l'ouverture du marché

En Europe, le monopole postal concerne les courriers de 50 gr. au maximum depuis 2006 et l'UE a décidé de lever intégralement ce monopole à la fin 2010, alors qu'il est toujours fixé à 50 gr. en Suisse (75% des envois adressés). Un pas dans la bonne direction a été fait en juillet 2009 avec l'abaissement du monopole à 50 gr., mais cette mesure ne favorisera pas la concurrence souhaitée sur le marché des lettres. Economiesuisse s'engage par conséquent en faveur de la création de conditions-cadre adéquates pour la libéralisation totale du marché des lettres dans le cadre du débat parlementaire sur la révision intégrale de la loi sur la Poste.

Télécommunications: poursuivre le renforcement de la concurrence

L'ouverture du marché des télécommunications a des effets positifs aussi bien en termes d'innovation et de qualité d'approvisionnement qu'en termes d'évolution tarifaire. La pression concurrentielle toujours plus forte fera baisser encore les prix en 2010, au profit de l'économie et des consommateurs. Ce sera par exemple le cas pour les charges de terminaison d'appel appliquées dans le domaine de la téléphonie mobile, encore élevées par rapport au niveau international. Economiesuisse encourage le renforcement d'une concurrence efficace sur le marché des télécommunications, ainsi que le retrait progressif de l'État du capital de Swisscom.

Mesures de libéralisation et partenariats public-privé

Pour améliorer la qualité de notre site économique:

- ▶ L'attrait de la place économique suisse repose en partie sur ses infrastructures. Le raccordement aux voies commerciales internationales est aussi important que la disponibilité de réseaux de transport performants et avantageux dans l'ensemble du pays. La place économique suisse est en concurrence avec des pays qui modernisent leurs infrastructures et ne doit pas se laisser distancer.
- ▶ Dans le domaine des infrastructures, il est déterminant de planifier et de fixer des priorités en fonction de critères d'efficacité économique et de gestion d'entreprise.
- ▶ Le financement doit dans la mesure du possible être assuré dans le cadre de partenariats entre les secteurs public et privé.

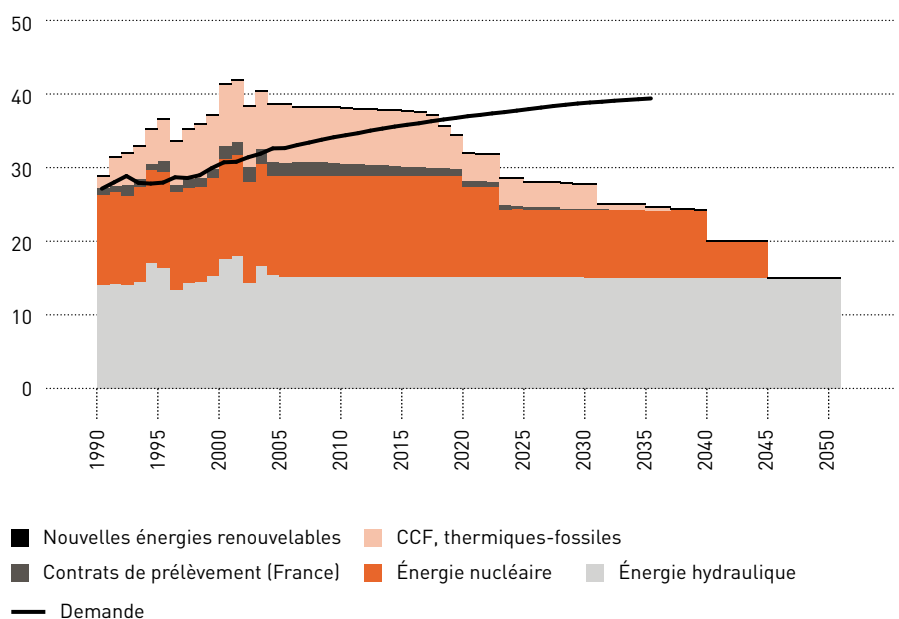
Assurer durablement l'approvisionnement électrique. Pour l'économie suisse, les efforts visant à garantir un approvisionnement en énergie sûr, économique et respectueux de l'environnement sont la priorité absolue.

Dans les années à venir, la Suisse va devoir adapter son approvisionnement électrique à l'accroissement de la demande. Pour éviter les risques de pénurie d'électricité, elle doit poser à temps les bons jalons. Malgré les gros efforts consentis pour améliorer l'efficacité énergétique et en dépit des centaines de millions de francs qui sont dépensés chaque année pour promouvoir les énergies renouvelables, on ne pourra éviter de remplacer les grandes centrales électriques arrivant en fin de vie. En l'occurrence, les procédures d'autorisation pour le remplacement des centrales nucléaires existantes ont la priorité absolue. Dans des situations critiques, comme de longues périodes de sécheresse ou de froid, la Suisse ne peut être tributaire de ses importations d'énergie. Sans compter qu'au sein de l'UE également, l'offre d'électricité va se raréfier de plus en plus dans le futur.

Une offre plus abondante d'électricité à des tarifs avantageux est également indispensable au bon fonctionnement du marché électrique. La révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité doit combler les principales lacunes de la réglementation actuelle. Au lieu d'ajouter aux textes existants de nouvelles règles spécifiquement suisses, notre législation doit évoluer vers un cadre juridique éprouvé. Son modèle

«La Suisse aura besoin de beaucoup plus d'électricité à l'avenir, surtout pour réduire la consommation d'énergies fossiles.»

Projection de l'offre d'électricité avec le parc de centrales actuelles (sans construction) jusqu'en 2050, en Twhel



Source: Prognos, Perspectives énergétiques 2007

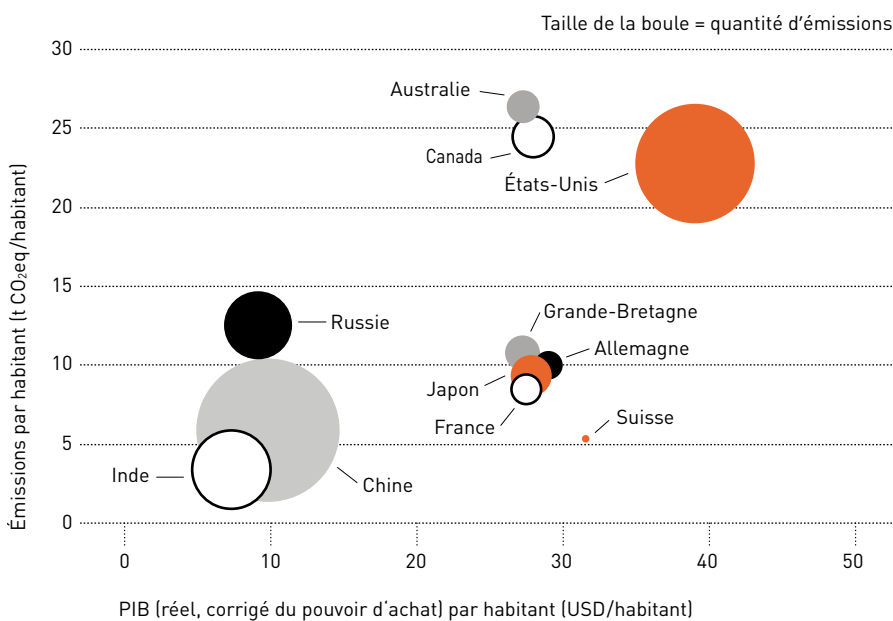
devrait être une réglementation incitative, par exemple comme celle existant en Europe du nord. Il faut s'opposer catégoriquement à l'introduction de nouvelles normes et prescriptions qui ne font que renchérir l'électricité et alourdir les contraintes et l'appareil administratif. De même, il faut éviter une fiscalisation supplémentaire du facteur de production qu'est l'électricité via des redevances hydrauliques et des subventions. Les avantages de l'ouverture des marchés doivent être perceptibles pour les acteurs impliqués.

Poursuivre une politique climatique qui fait ses preuves

La Suisse est l'un des pays développés qui émet le moins de gaz à effet de serre et utilise le moins d'énergie par habitant et par franc de PIB. Les mesures

volontaires prises par son économie (Agence de l'énergie pour l'économie AEnEC, Fondation Centime Climatique et engagements de l'industrie du ciment) ont beaucoup contribué à faire d'elle l'un des rares États en passe de remplir les objectifs du protocole de Kyoto. Les quelque 2000 entreprises rattachées à l'AEnEC ont même dépassé année après année les objectifs fixés. Cette approche prometteuse doit être poursuivie. Après l'échec du sommet climatique de Copenhague en décembre 2009, il n'y a pas d'orientation claire au niveau global. La Suisse doit apporter sa contribution à la mise en place d'un cadre international contraignant et crédible. Notre pays peut faire valoir avec assurance qu'à l'aide d'une réglementation simple, il mène une politique de protection climatique efficace.

Émissions de gaz à effet de serre 2025



Sources: WRI, CCNUCC

Un facteur de succès déterminant de la politique climatique consiste à inscrire les objectifs et mesures suisses dans les objectifs internationaux. En marquant son attachement à des objectifs de protection climatique accessibles et contraignants, la Suisse continuera de jouer dans ce domaine un rôle de pointe au sein de la communauté internationale. Cela lui réussira d'autant mieux que l'engagement volontaire de l'économie continuera à être récompensé et reconnu comme exemplaire. Dans une telle optique, l'interventionnisme de l'État apparaît complètement déplacé.

La Suisse fait de grands progrès en matière de protection du climat; elle n'a pas à craindre la comparaison. L'impact des efforts déployés dans notre pays sur le climat mondial reste néanmoins insignifiant. Les technologies que la Suisse peut proposer à d'autres pays en vue de réduire les émissions de CO₂ revêtent davantage d'importance.

Maintenir la sécurité de l'approvisionnement

Pour améliorer la qualité de notre site économique:

- ▶ La sécurité de notre approvisionnement électrique est une priorité absolue. Notre économie a besoin d'un approvisionnement autonome, à un prix compétitif et respectueux de l'environnement. À moyen terme, elle ne pourra s'assurer un tel approvisionnement qu'avec de grandes centrales performantes.
- ▶ Le marché suisse de l'électricité doit bénéficier de conditions-cadre avantageuses et s'ouvrir efficacement, à l'avantage de notre économie.
- ▶ En matière de politique climatique, il convient de poursuivre à l'avenir la féconde collaboration actuelle entre l'État et l'économie. Les mécanismes de marché et l'orientation internationale de la politique de protection climatique sont appelés à prendre encore plus d'importance à l'avenir.

Succès des campagnes de votation. economiesuisse défend activement les intérêts de l'économie lors des votations fédérales.



Cristina Gaggini

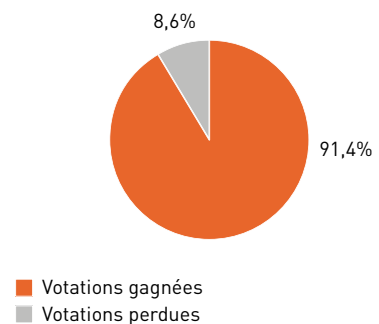
Licenciée en science politique et conseillère en relations publiques (dipl. féd.), Cristina Gaggini est membre de la direction et dirige le bureau d'economiesuisse en Suisse romande et celui du Tessin. Elle est encore administratrice de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (ASRE) et enseigne la communication politique auprès de l'Institut Suisse de Relations Publiques (SPRI).

En 2009, economiesuisse a mené victorieusement trois campagnes de votation. Le 8 février, la population suisse a souscrit une nouvelle fois à la voie bilatérale dans les relations avec l'UE, en approuvant la reconduction et l'extension de la libre circulation des personnes. L'accord facilite l'accès réciproque aux marchés du travail et contribue dans une mesure importante à la croissance et à la prospérité en Suisse. C'est avec satisfaction qu'economiesuisse a pris connaissance le 29 novembre dernier du refus clair opposé par les citoyens à l'initiative pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre qui lui était soumise par le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA). Son acceptation aurait été particulièrement dommageable pour l'industrie des machines et de l'électronique. Les Suisses ont également accepté le financement spécial en faveur du trafic aérien, en vertu duquel des recettes de l'impôt sur le kérosène seront affectées à la sécurité et à la protection de l'environnement dans le trafic aérien.

economiesuisse déplore la décision prise par le souverain le 7 mars 2010 de refuser la réduction du taux de conversion minimum dans la prévoyance professionnelle. L'occasion de prendre à temps des mesures pour doter le deuxième pilier de bases solides a ainsi été manquée. Il importe maintenant de veiller à ce que le système des trois piliers, éprouvé et reconnu à l'échelle internationale, ne soit pas mis en jeu à la légère.

economiesuisse a pu également se réjouir de l'acceptation du financement additionnel temporaire de l'AI, le 27 septembre 2009. La population suisse souligne aussi par là l'importance de garantir la prévoyance vieillesse. L'acceptation de la loi révisée sur les documents d'identité le 17 mai 2009 (introduction du passeport biométrique) permet de

Bilan des campagnes de votation menées entre 1992 et 2010



continuer d'assurer à l'avenir une liberté de circulation importante pour l'économie, notamment.

economiesuisse n'a pas à rougir du bilan de ses activités. Depuis 1992, plus de 90% des quelque 70 votations pour ou contre lesquelles l'organisation a mené une campagne se sont soldées par un résultat favorable à l'économie. Même si on considère les mots d'ordre, une majorité de la population et des cantons a régulièrement adhéré aux positions d'economiesuisse: sur les 115 positions exprimées depuis 1992, 95 votations ont eu un résultat allant dans le sens de l'économie, ce qui représente un taux de réussite de plus de 80%.

Journée de l'économie

La Journée de l'économie s'est tenue le 4 septembre 2009, sur le thème de la concurrence entre places économiques. Outre le président d'economiesuisse, Gerold Bühner, et le président de la Confédération, Hans-Rudolf Merz, Peter Brabeck-Letmathe, président du conseil d'administration de Nestlé, et Dieter Hundt, président de la Confédération des associations des employeurs allemands (BDA), se sont adressés aux quelque 450 hôtes issus des milieux politiques et économiques.

En sa qualité d'organisation faîtière, economiesuisse défend les intérêts de l'économie helvétique dans le processus politique. L'association regroupe 30 000 entreprises suisses de toutes les tailles, branches et régions linguistiques.



Regina Ammann

Juriste de formation et titulaire d'un Executive MBA en gestion d'entreprise, Regina Ammann est membre de la direction, responsable des affaires fédérales (y compris de la documentation), mais aussi déléguée à Berne. Elle possède non seulement une vaste expérience économique dans le secteur bancaire (clientèle et état-major) mais également une connaissance approfondie du système politique suisse en sa qualité d'ancien membre du Grand conseil argovien et du Conseil national. Son activité sera principalement orientée sur la coordination et la planification des contacts politiques ainsi que sur le suivi et le traitement des thèmes.

Les membres d'economiesuisse emploient au total 1,5 million de personnes en Suisse. Ses membres directs sont une centaine d'associations de branches, vingt chambres de commerce cantonales et quelques entreprises individuelles.

Le siège principal d'economiesuisse est à Zurich, dans les bâtiments appelé «Haus der Wirtschaft». L'organisation a également des bureaux à Berne, Genève, Lugano et Bruxelles.

La représentation d'economiesuisse à Berne sert d'intermédiaire entre l'économie et la politique. Son travail consiste pour une grande part à garantir les échanges d'informations entre le Parlement, l'administration et l'économie. La planification et la coordination des affaires politiques, les contacts avec les membres de l'Assemblée fédérale et de l'administration fédérale ainsi que l'établissement de comptes rendus des sessions, servent cet objectif.

L'équipe genevoise d'economiesuisse est responsable des contacts avec nos membres et avec les associations économiques, avec les décideurs politiques aux niveaux fédéral et cantonal, ainsi qu'avec la presse et les médias électroniques en Suisse romande. Elle mène en outre les campagnes de votation en Suisse romande.

economiesuisse Lugano a mis en place un échange d'informations soutenu avec les associations économiques et de branches tessinoises, l'administration et le gouvernement cantonaux, les associations économiques de l'Italie du Nord ainsi qu'avec la chambre de commerce suisse à Milan.

economiesuisse a également une représentation à Bruxelles, laquelle assure en outre la présence de l'Union patronale suisse. Cette représentation sert de trait d'union avec la fédération des industries européennes, Business-europe, les services de la Commission européenne, la mission suisse auprès de l'UE, l'AELE ainsi qu'avec les représentants de l'économie suisse désireux de nouer des liens avec les institutions européennes.

Affaires internes

En 2009, economiesuisse a accueilli quatre nouveaux membres. Il s'agit de Philip Morris International (PMI), Sunrise Communications SA, l'Associazione Industrie Ticinesi (AITI) et vips, l'Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse. L'assemblée des membres d'economiesuisse, qui s'est tenue lors de la Journée de l'économie, a élu cinq nouveaux représentants au Comité directeur et onze nouveaux membres au Comité. C'est avec beaucoup d'émotion qu'economiesuisse a appris la disparition tragique de Daniel Rùthemann, membre du Comité et président de la Direction d'IBM Suisse, décédé subitement peu avant Noël, à l'âge de 50 ans.

Le 1^{er} octobre 2009, Dominique Reber a pris la tête du domaine des infrastructures, de l'énergie et de l'environnement et fait son entrée au sein de la direction d'economiesuisse. Regina Ammann a intégré la direction le 1^{er} janvier 2010. Urs Rellstab, directeur suppléant et responsable de la communication, quittera l'association au printemps après plus de dix ans d'activités au sein d'economiesuisse, afin de donner une nouvelle orientation à sa carrière dans l'économie privée. Sa succession n'était pas encore connue au moment de la publication du rapport annuel.

Organisation

Membres

Chambres de commerce et d'industrie

Aargauische Industrie- und Handelskammer
Entfelderstrasse 11, Postfach, 5001 Aarau
www.aihk.ch

Camera di commercio dell'industria e dell'artigianato del cantone Ticino
Corso Elvezia 16, Casella postale, 6901 Lugano
www.cci.ch/ticino/index.html

Chambre de commerce et d'industrie du Jura
23, rue de l'Avenir, Case postale 274,
2800 Delémont 1
www.cci.ju.ch

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève
4, boulevard du Théâtre, Case postale 5039,
1211 Genève 11
www.cci.geneve.ch

Chambre de commerce Fribourg
37, route du Jura, Case postale 304,
1701 Fribourg
www.cfcis.ch

Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie
4, rue de la Serre, Case postale 2012,
2001 Neuchâtel
www.cnci.ch

Chambre valaisanne de commerce et d'industrie
6, rue Pré-Fleuri, Case postale 288, 1951 Sion
www.cci-valais.ch

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie
47, avenue d'Ouchy, Case postale 315,
1001 Lausanne
www.cvcj.ch

Glarner Handelskammer
Spielhof 14a, 8750 Glarus
www.glhk.ch

Handels- und Industrieverein des Kantons Bern
Gutenbergrasse 1, Postfach 5464, 3001 Bern
www.bern-cci.ch

Handels- und Industrieverein des Kantons Schwyz
Bahnhofstrasse 4, Postfach 762, 6431 Schwyz
www.h-i-sz.ch

Handelskammer beider Basel
Aeschenvorstadt 67, Postfach, 4010 Basel
www.hkbb.ch

Handelskammer und Arbeitgeberverband Graubünden
Hinterm Bach 40, 7002 Chur
www.hkgr.ch

Handelskammer und Arbeitgebervereinigung Winterthur
Neumarkt 15, Postfach, 8401 Winterthur
www.haw.ch

Industrie- und Handelskammer St. Gallen-Appenzell
Gallusstrasse 16, Postfach, 9001 St. Gallen
www.ihk.ch

Industrie- und Handelskammer Thurgau
Schmidstrasse 9, Postfach 396, 8570 Weinfelden
www.ihk-thurgau.ch

Liechtensteinische Industrie- und Handelskammer
Altenbach 8, 9490 Vaduz
www.lihk.li

Solothurner Handelskammer
Grabackerstrasse 6, Postfach 1554,
4502 Solothurn
www.sohk.ch

Zentralschweizerische Handelskammer
Kapellplatz 2, Postfach 3142, 6002 Luzern
www.hkz.ch

Zürcher Handelskammer
Bleicherweg 5, Postfach 3058, 8022 Zürich
www.zurichcci.ch

Associations*

Aerosuisse Fédération faitière de l'aéronautique suisse
Monbijoustrasse 14, Postfach 5236, 3001 Bern
www.aerosuisse.ch

AITI Associazione Industrie Ticinesi
Corso Elvezia 16, Casella postale 5130,
6901 Lugano
www.aiti.ch

ASCO Association of Management Consultants Switzerland
Weinbergstrasse 31, Postfach, 8006 Zürich
www.asco.ch

Association Patronale de l'Horlogerie et de la Microtechnique APHM
7, rue de la Gare, Case postale 16,
2501 Biel/Bienne

Association Suisse des Fabricants et Commerçants de Métaux Précieux
42, boulevard des Eplatures, Case postale,
2304 La Chaux-de-Fonds

asut Association suisse des usagers de télécommunications
Klosterlistutz 8, 3013 Bern
www.asut.ch

Publicité extérieure Suisse AWS
Bahnhöheweg 82, Postfach, 3018 Bern
www.aussenwerbung-schweiz.ch

auto-suisse Association importateurs suisses d'automobiles
Mittelstrasse 32, Postfach 5232, 3001 Bern
www.auto-schweiz.ch

AVIA Fédération d'importateurs suisses indépendants en produits pétroliers
Badenerstrasse 329, Postfach, 8040 Zürich
www.avia.ch

BISCOSUISSE Association suisse des industries de biscuits et de confiserie
Münzgraben 6, Postfach 259, 3000 Bern 7
www.biscosuisse.ch

cemsuisse Association suisse de l'industrie du ciment
Marktstrasse 53, 3011 Bern
www.cemsuisse.ch

CHOCOSUISSE Union des fabricants suisses de chocolat
Münzgraben 6, Postfach 1007, 3000 Bern 7
www.chocosuisse.ch

Fédération des meuniers suisses
Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6
www.dsm-fms.ch

Association des moulins spécialisés suisses
Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6
Electrosuisse
Luppenstrasse 1, 8320 Fehraltorf
www.electrosuisse.ch

Union pétrolière
Spitalgasse 5, 8001 Zürich
www.erdoel.ch

Expo-Event. Live Communication Verband Schweiz
Postfach 109, 8024 Zürich
www.expo-event.ch

FASMED Fédération des associations suisses du commerce et de l'industrie de la technologie médicale
Worbstrasse 52, Postfach 160,
3074 Muri b. Bern
www.fasmed.ch

Fédération de l'industrie horlogère suisse FH
6, rue d'Argent, Case postale 560,
2501 Biel/Bienne
www.fhs.ch

Fédération des Entreprises Romandes Genève
98, rue de St-Jean, Case postale 5278,
1211 Genève 11
www.fer-ge.ch

hotelleriesuisse
Monbijoustrasse 130, Postfach, 3001 Bern
www.hotelleriesuisse.ch

IFPI Schweiz
Toblerstrasse 76a, 8044 Zürich
www.ifpi.ch

IGFV Geschäftsstelle Interessengemeinschaft Flexible Verpackungen
Tödistrasse 47, Postfach 1507, 8027 Zürich

Interessengemeinschaft Tee, Gewürze und verwandte Produkte
Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6

kmNEXT Geschäftsstelle
Palmstrasse 19, 8400 Winterthur
www.kmunext.ch

Association suisse des matières plastiques
Schachenallee 29 C, 5000 Aarau
www.kvs.ch

CPS Association des cliniques privées suisses
Worbstrasse 52, Postfach 160, 3074 Muri b. Bern
www.privatehospitals.ch

Promarca Union suisse de l'article de marque
Bahnhofplatz 1, 3011 Bern
www.promarca.ch

Association suisse des brasseries
Engimattstrasse 11, Postfach 2124, 8027 Zürich
www.bier.ch

Fédération suisse des casinos
Marktstrasse 50, Postfach 593, 3000 Bern 7
www.switzerlandcasinos.ch

Associations professionnelles suisses de la viande APSV
Steinwiesstrasse 59, Postfach, 8032 Zürich
www.carnasuisse.ch

Publicité Suisse PS
Kappelergasse 14, Postfach 3201, 8022 Zürich
www.sw-ps.ch

Association Suisse des Banquiers
Aeschenplatz 7, Postfach 4182, 4002 Basel
www.swissbanking.org

Association suisse de normalisation
Bürglistrasse 29, 8400 Winterthur
www.snv.ch

Société Suisse des Entrepreneurs
Weinbergstrasse 49, Postfach, 8042 Zürich
www.baumeister.ch

Union suisse des consommateurs d'énergie de l'industrie et des autres branches économiques
Freie Strasse 38/Pfluggässlein 2,
Postfach 309, 4001 Basel

Union suisse de la levure
Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6

Association suisse des cosmétiques et des détergents
Breitingerstrasse 35, Postfach 2138, 8027 Zürich
www.skw-cds.ch

Association suisse des sociétés de leasing
Rämistrasse 5, Postfach, 8024 Zürich
www.leasingverband.ch

Fruit-Union Suisse
Baarerstrasse 88, Postfach 2559, 6302 Zug
www.swissfruit.ch

Fédération suisse des agences de voyages
Ettelstrasse 42, Postfach, 8038 Zürich
www.srv.ch

Association suisse d'assurances ASA
C. F. Meyer-Strasse 14, Postfach 4288,
8022 Zürich
www.svv.ch

Institut suisse de l'emballage
Brückfeldstrasse 18, 3000 Bern 9
www.svi-verpackung.ch

Société suisse des industries chimiques
Nordstrasse 15, Postfach, 8021 Zürich
www.sgci.ch

SIAA Swiss International Airports Association
P.O. Box, 8058 Zurich-Airport
www.siaa.ch

SIBA Association suisse des courtiers en assurances
Kreuzstrasse 42, 8008 Zürich
www.siba.ch

simsa – swiss interactive media and software association
Seefeldstrasse 301, Postfach 1211, 8032 Zürich
www.simsa.ch

SPEDLOGSWISS Association suisse des transitaires et des entreprises de logistique
Elisabethenstrasse 44, Postfach, 4002 Basel
www.spedlogswiss.com

SWICO
Technoparkstrasse 1, 8005 Zürich
www.swico.ch

Swiss Cigarette
Monbijoustrasse 14, Postfach 5236, 3001 Bern
www.swiss-cigarette.ch

Swiss Convenience Food Association
Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3006 Bern 6
www.swissfoodind.ch

Swiss Engineering STV
Weinbergstrasse 41, 8006 Zürich
www.swissengineering.ch

Swiss Funds Association SFA
Dufourstrasse 49, Postfach, 4002 Basel
www.sfa.ch

Swiss Retail Federation
Marktgasse 50, Postfach 575, 3000 Bern 7
www.swiss-retail.ch

Swisscable Association des entreprises suisse de télé-réseau
Kramgasse 5, Postfach 515, 3000 Bern 8
www.swisscable.ch

SwissCham Association of Swiss Foreign Trade Chambers
Wiesenstrasse 10, Postfach 1073, 8032 Zürich
www.swisscham.ch

swisselectric
Seilerstrasse 3, Postfach 7950, 3001 Bern
www.swisselectric.ch

SwissHoldings Fédération des groupes industriels et de services en Suisse
Nägeligasse 13, Postfach 402, 3000 Bern 7
www.swissholdings.ch

Swissmem
Kirchenweg 4, Postfach, 8032 Zürich
www.swissmem.ch

SwissOlio
Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6

SwissPasta Association de l'industrie des pâtes alimentaires
Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6

TELESUISSE Association des télévisions régionales suisses
Via Carona 6, 6815 Melide
www.telesuisse.ch

Chambre fiduciaire
Limmatquai 120, Postfach 1477, 8021 Zürich
www.treuhand-kammer.ch

Fédération Textile Suisse
Beethovenstrasse 20, Postfach 2900,
8022 Zürich
www.tvs.ch

Union des Industriels Valaisans
Case postale 2106, 1950 Sion 2

USIC Union suisse des sociétés d'ingénieurs-conseils
Aarberggasse 16/18, 3011 Bern
www.usic.ch

Association suisse des propriétaires d'embranchements particuliers et de wagons privés
Postfach 31, 8142 Uitikon Waldegg
www.cargorail.ch

Association de l'industrie graphique suisse IGS
Schosshaldenstrasse 20, 3006 Bern
www.druckindustrie.ch

Association suisse de l'industrie gazière
Grütlistrasse 44, Postfach, 8027 Zürich
www.erdgas.ch

Association de l'industrie suisse du fromage fondu
Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6

Association de l'industrie suisse de la cellulose, du papier et du carton
Bergstrasse 110, Postfach, 8032 Zürich
www.zpk.ch

Association suisse de vente par correspondance
General Wille-Strasse 144, 8706 Meilen
www.vsv-versandhandel.ch

Presse suisse
Konradstrasse 14, Postfach, 8021 Zürich
www.schweizerpresse.ch

Association des entreprises électriques suisses
Hintere Bahnhofstrasse 10, Postfach,
5001 Aarau
www.vse.ch

Association des entreprises à succursales
Frohburgstrasse 98, 8006 Zürich
www.vsf-schweiz.ch

Association suisse des entrepreneurs généraux ASEG
Effingerstrasse 13, 3011 Bern
www.vsgu.ch

Association des fabricants suisses de glaces et crèmes glacées
Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6
www.swissfoodind.ch

Association des fabricants suisses de soupes et sauces
Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6

Union des Banques Cantonales Suisses
Wallstrasse 8, Postfach, 4002 Basel
www.vskb.ch

Association suisse des banques de crédit et établissements de financement
Uraniastrasse 12, Postfach 3228, 8021 Zürich
www.vskf.org

Union suisse des fabricants de vernis et de peinture
Rudolfstrasse 13, 8400 Winterthur
www.vslf.ch

Association suisse des sources d'eaux minérales et des producteurs de soft-drinks
Engimattstrasse 11, Postfach 2124, 8027 Zürich
www.mineralwasser.ch

Fédération suisse des écoles privées
Hotelgasse 1, Postfach 316, 3000 Bern 7
www.swiss-schools.ch

Association suisse des fabricants de tubes d'acier
Rämistrasse 29, 8001 Zürich

Association suisse des gérants de fortune ASG
Bahnhofstrasse 35, 8001 Zürich
www.vsv-asg.ch

Association des sociétés suisses de publicité ASSP
22, avenue Mon-Repos, Case postale 7203,
1002 Lausanne
www.vsw-assp.ch

Association des sociétés anonymes privées
St. Jakobs-Strasse 7, Postfach 2879, 4002 Basel
www.vpag.ch

Association de l'industrie laitière suisse
Thunstrasse 82, Postfach 1009, 3000 Bern 6
www.milchindustrie.ch

Groupeement des verreries suisses
Schützenmattstrasse 266, Postfach,
8180 Bülach

Association des fabricants suisses d'aliments diététiques et spéciaux
Elfenstrasse 19, Postfach 1009, 3000 Bern 6

Vereinigung Schweizerischer Unternehmen in Deutschland
Gellertstrasse 18, 4052 Basel
www.vsud.ch

vips Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse
Baarerstrasse 2, Postfach 4856, 6304 Zug
www.vips.ch

VISCOM Association suisse pour la communication visuelle
Speichergasse 35, Postfach 678, 3000 Bern 7
www.viscom.ch

VSIG Fédération suisse des importateurs et du commerce de gros
Güterstrasse 78, Postfach 656, 4010 Basel
www.vsig.ch

Zuger Wirtschaftskammer
Gubelstrasse 11, 6300 Zug
www.zwk.ch

* Ordre selon la liste allemande

Membres individuels et autres organisations

Accenture SA

Fraumünsterstrasse 16, Postfach, 8022 Zürich
www.accenture.ch

Adecco management & consulting SA

Sägereistrasse 10, Postfach, 8152 Glattbrugg
www.adecco.com

Alpiq Holding SA

Bahnhofquai 12, 4601 Olten
www.alpiq.com

Axpo Holding AG

Parkstrasse 23, Postfach, 5401 Baden
www.axpo.ch

BIBUS Holding AG

Allmendstrasse 26, 8320 Fehraltorf
www.bibus.ch

BKW FMB Energie AG

Viktoriaplatz 2, Postfach, 3000 Bern 25
www.bkw-fmb.ch

Capital International SA

3, place des Bergues, 1201 Genève
www.capgroup.com

Centralschweizerische Kraftwerke AG

Hirschengraben 33, Postfach, 6002 Luzern
www.ckw.ch

Chemolio Holding AG

Seehofstrasse 6, 8008 Zürich

Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli (Schweiz) AG

Seestrasse 204, 8802 Kilchberg ZH
www.lindt.com/switzerland

Clear Channel Plakanda GmbH

Beckenhofstrasse 6, 8006 Zürich
www.plakat.ch

Desco von Schulthess Holding AG

Brandschenkestrasse 2, 8001 Zürich
www.desco-group.com

DKSH Holding AG

Wiesenstrasse 8, Postfach 888, 8034 Zürich
www.dksh.com

eBay International AG

Helvetiastrasse 15/17, Postfach 133, 3000 Bern 6
www.ebay.com

F. Hoffmann-La Roche SA

Postfach, 4070 Basel
www.roche.com

Firmenich SA

7, rue de la Bergère, Case postale 148,
1217 Meyrin
www.firmenich.com

FREI connect

Radgasse 3, Postfach, 8021 Zürich
www.freiconnect.ch

Frutiger SA

Frutigenstrasse 37, Postfach 2160, 3601 Thun
www.frutiger.com

Galenica SA

Untermattweg 8, Postfach, 3001 Bern
www.galenica.ch

GE Money Bank

Bändliweg 20, 8048 Zürich
www.gemoney.ch

Givaudan Suisse SA

5, chemin de la Parfumerie, 1214 Vernier
www.givaudan.com

Hapimag

Neuhofstrasse 8, 6349 Baar
www.hapimag.com

IBM Schweiz

Vulkanstrasse 106, Postfach, 8010 Zürich
www.ibm.com

IKEA SA

Grüssenweg 15, 4133 Pratteln
www.ikea.ch

Implenia Management SA

Industriestrasse 24, 8305 Dietlikon
www.implenia.com

Intel Semiconductor AG

Leutschenbachstrasse 95, 8050 Zürich
www.intel.com/ch

Kabelwerke Brugg AG Holding

Klosterzelgstrasse 28, 5201 Brugg AG
www.brugg.com

Kudelski Group

22, route de Genève, Case postale 134,
1033 Cheseaux-sur-Lausanne
www.nagra.com

McKinsey & Company, Inc. Switzerland

Hotelstrasse, Postfach, 8060 Zürich
www.mckinsey.ch

Microsoft Schweiz GmbH

Richtistrasse 3, 8304 Wallisellen
www.microsoft.com/switzerland

Pfister Meubles SA

Bernstrasse Ost 49, Postfach, 5034 Suhr
www.pfister.ch

Nestlé Suisse S.A.

10, rue d'Entre-Deux-Villes, Case postale 352,
1800 Vevey
www.nestle.ch

Novartis International SA

Postfach, 4002 Basel
www.novartis.com

Omya (Suisse) SA

Baslerstrasse 42, Postfach 32, 4665 Oftringen
www.omya.com

Otto Beisheim Holding GmbH

Neuhofstrasse 4, 6340 Baar
www.beisheim.ch

Philip Morris International Management SA

50, avenue de Rhodanie, Case postale 1171,
1007 Lausanne
www.philipmorrisinternational.com

PricewaterhouseCoopers SA

Birchstrasse 160, Postfach, 8050 Zürich
www.pwc.ch

PubliGroupe S.A.

22, avenue Mon-Repos, Case postale 7203,
1002 Lausanne
www.publigroupe.ch

Rätia Energie AG

Via da Clait 307, 7742 Poschiavo
www.repower.ch

Roland Berger AG Strategy Consultants

Neumünsterallee 12, 8008 Zürich
www.rolandberger.ch

Schubarth + Co AG

Lange Gasse 90, Postfach, 4002 Basel
www.schubarth.ch

SIX Exchange SA

Selnaustrasse 30, Postfach 1758, 8021 Zürich
www.six-group.ch

Société Générale de Surveillance SA

1, place des Alpes, Case postale 2152,
1211 Genève 1
www.sgs.com

Sunrise Communications SA

Hagenholzstrasse 20/22, 8050 Zürich
www.sunrise.ch

Swiss International Air Lines SA

Postfach, 4002 Basel
www.swiss.com

Swisscom SA

Postfach, 3050 Bern
www.swisscom.ch

Volkswirtschaftsdirektion des Kantons Zürich

Walchestrasse 19, Postfach, 8090 Zürich
www.awa.zh.ch

État: mars 2010

Comité directeur



Gerold Bühler (au milieu)
Président
Schaffhouse

Patrick Odier (à gauche)
Vice-président
Lombard Odier Darier Hentsch & Cie.,
Genève

Johann N. Schneider-Ammann (à droite)
Vice-président
Ammann Suisse SA, Langenthal



Rolf Dörig
Trésorier
Swiss Life SA, Zurich



Anton Scherrer
Swisscom SA, Berne



Hans-Ulrich Doerig
Credit Suisse Group SA, Zurich



Hans E. Schweickardt
Alpiq Holding SA, Neuchâtel



Hans Hess
Hanesco SA, Pfäffikon SZ



Rolf Soiron
Holcim AG, Zurich



Werner Hug
Hug AG, Malters



Rudolf Stämpfli
Stämpfli SA, Berne



Christoph Mäder
Syngenta International SA, Bâle



Olivier Steimer
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne



Hanspeter Rentsch
The Swatch Group SA, Biel/Bienne



Christoph Tobler
Sefar Holding SA, Thal



Bernard Rüeger
Rüeger S.A., Crissier



Thomas Wellauer
Novartis International SA, Bâle

Comité



Hans-Peter Aebi
Waega-Group SA, Zurich



Willy Balmer
V-ZUG SA, Zoug



Christoph Brand
Sunrise Communications SA, Zurich



Guglielmo L. Brentel
H&G Hotel Gast AG, Altendorf



Ph. Olivier Burger
PKZ Burger-Kehl & Co. SA, Zurich



Christian Casal
McKinsey & Company, Inc. Switzerland,
Zurich



Aleardo Cattaneo
Ferriere Cattaneo SA, Giubiasco



Hans-Peter Domanig
Association suisse des entrepreneurs
généraux, ASEG, Zurich



Marco Fischer-Stocker
bc medien AG, Arlesheim



Walter Frey
Emil Frey SA, Zurich



Conseiller aux États Bruno Frick
Swiss Retail Federation, Berne



David P. Frick
Nestlé S.A., Vevey



Ronald Ganz
Union pétrolière, Zurich



Frédéric Geissbühler
Chambre neuchâteloise du commerce
et de l'industrie, Neuchâtel



Max Theodor Herzig
Carl Spaeter AG, Bâle



Martin Huber
Georg Fischer SA, Schaffhouse



Rudolf Hug
HT-Holding SA, Baden-Dättwil



Thomas Isler
Gessner Holding AG, Wädenswil



Heinz Karrer
Axp0 Holding AG, Baden



Albert Kaufmann
Richemont International SA,
Bellevue – Genève



Gottlieb A. Keller
F. Hoffmann-La Roche SA, Bâle



Conseiller national Werner Messmer
Société Suisse
des Entrepreneurs, Zurich



Daniel Knecht
Knecht Brugg Holding AG, Brugg AG



Markus R. Neuhaus
PricewaterhouseCoopers SA, Zurich



André Kudelski
Kudelski Group,
Cheseaux-sur-Lausanne



Peter Quadri
Chambre de commerce de Zurich,
Zurich



Paul Kurrus
Swiss International
Air Lines SA, Bâle



Alain Robert
UBS SA, Zurich



Giovanni Lamarca
JT International SA Dagmersellen,
Dagmersellen



Hans-Peter Rohner
PubliGroupe S.A., Lausanne



Hajo Leutenegger
Association suisse de l'industrie
gazière, Zurich



Kurt Rohrbach
BKW FMB Energie SA, Berne



Ulrich Jakob Looser
Accenture SA, Zurich



Frank Ruepp
Perlen Papier SA, Perlen



Niklaus J. Lüthi
Lüthi Holding AG, Burgdorf



Huub Savelkouls
Philip Morris International, Lausanne



Blaise Matthey
Fédération des Entreprises Romandes,
Genève



Rolf G. Schmid
Mammut Sports Group AG, Seon



Didier Maus
Maus Frères SA, Genève



Martin Scholl
Banque cantonale de Zurich, Zurich

Comité



Conseiller aux États Rolf Schweiger
Fédération des Industries Alimentaires
Suisses (fial), Berne



Dieter Wemmer
Zurich Financial Services, Zurich



Thomas Staehelin
Chambre de commerce
des deux Bâle, Bâle



Kaspar E. A. Wenger
Holcim (Suisse) AG, Zurich



Jasmin Staiblin
ABB Suisse SA, Baden



Jost Wirz
Wirz Partner Holding AG, Zurich



Franziska Tschudi
Wicor Holding AG, Rapperswil



Jörg Wolle
DKSH Holding SA, Zurich



Rudolf Wehrli
Clariant SA, Muttenz

État: mars 2010

Commissions permanentes

Présidents des commissions



Rudolf Wehrli
Économie extérieure



Hanspeter Rentsch
Infrastructures



Andreas Steiner
Formation et recherche



David Frick
Droit



Rudolf Hug
Énergie et environnement



Ulrich Jakob Looser
Concurrence



Thomas Staehelin
Finances et fiscalité

État: mars 2010

Comité des directeurs d'association



Pascal Gentinetta
Président
economiesuisse



Claudine Amstein
Chambre vaudoise du commerce
et de l'industrie



Lucius Dürr
Association Suisse d'Assurances



Peter Baumgartner
SwissHoldings



Kaspar Engeli
VSI Commerce Suisse



Lukas Briner
Chambre de commerce de Zurich



Max Fritz
Association de l'industrie suisse de
la cellulose, du papier et du carton



Andreas Burckhardt
Chambre de commerce des deux Bâle



Rolf Hartl
Union pétrolière



Thomas Daum
(invité)
Union patronale suisse



Christoph Juen
hotelleriesuisse



Peter Dietrich
Swissmem



Vania Kohli
asut



Daniel Lehmann
Société Suisse des Entrepreneurs



Sandro Salvetti
Swiss Retail Federation



Beat Moser
SGCI Chemie Pharma Schweiz



Franz U. Schmid
Fédération des Industries
Alimentaires Suisses (fial)



Jean-Daniel Pasche
Fédération de l'industrie
horlogère Suisse FH



Thomas Schweizer
Fédération Textile Suisse



Vincent Riesen
Chambre valaisanne de
commerce et d'industrie



Kurt Weigelt
Chambre de commerce et de l'industrie
de Saint-Gall-Appenzell



Urs Roth
Association Suisse des Banquiers

État: mars 2010



De gauche à droite: Regina Ammann, Dominique Reber, Rudolf Minsch, Jan Atteslander, Pascal Gentinetta, Thomas Pletscher, Cristina Gaggini, Christoph Schaltegger.

Composition de la direction:

Pascal Gentinetta

Président de la direction

Regina Ammann

Affaires fédérales

Jan Atteslander

Relations économiques extérieures

Cristina Gaggini

Suisse romande, Tessin

Rudolf Minsch

Politique économique, formation

Thomas Pletscher

Concurrence, réglementation

Dominique Reber

Infrastructures, énergie/environnement

Christoph Schaltegger

Finances, fiscalité

Sièges

Zurich

Direction: **Pascal Gentinetta**

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Hegibachstrasse 47
Postfach
CH-8032 Zürich
Téléphone: +41 44 421 35 35
Téléfax: +41 44 421 34 34
E-Mail: info@economiesuisse.ch
www.economiesuisse.ch/web/de

Berne

Direction: **Regina Ammann**

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Spitalgasse 4
Postfach
CH-3001 Bern
Téléphone: +41 31 311 62 96
Téléfax: +41 31 312 53 50
E-Mail: bern@economiesuisse.ch

Genève

Direction: **Cristina Gaggini**

economiesuisse
Fédération des entreprises suisses
Carrefour de Rive 1
Case postale 3684
CH-1211 Genève 3
Téléphone: +41 22 786 66 81
Téléfax: +41 22 786 64 50
E-Mail: geneve@economiesuisse.ch
www.economiesuisse.ch/web/fr

Lugano

Coordination: **Angelo Geninazzi**

economiesuisse
Federazione delle imprese svizzere
Corso Elvezia 16
Casella postale 5563
CH-6901 Lugano
Téléphone: +41 91 922 82 12
Téléfax: +41 91 923 81 68
E-Mail: lugano@economiesuisse.ch
www.economiesuisse.ch/web/it

Bruxelles

Direction: **François Baur**

economiesuisse
Swiss Business Federation
Avenue de Cortenbergh 168
B-1000 Bruxelles
Téléphone: +32 2 280 08 44
Téléfax: +32 2 280 06 99
E-Mail: bruxelles@economiesuisse.ch

Contacts nationaux et internationaux

Agence de l'énergie pour l'économie

L'AEnEC a pour tâche d'aider les entreprises à atteindre leurs objectifs climatiques et énergétiques et de mettre en œuvre les lois en vigueur dans ce domaine de manière aussi efficace et efficiente que possible (loi sur le CO₂, loi sur l'énergie, dispositions cantonales). Aujourd'hui, plus de 1950 entreprises dans toute la Suisse collaborent avec l'AEnEC dans le but d'atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés volontairement en matière de protection du climat et d'économie d'énergie. Soixante entreprises ont rejoint l'agence en 2009, principalement des PME. Chaque entreprise participante élabore une convention d'objectifs individuelle et adaptée à ses besoins avec l'AEnEC. La Confédération examine et contrôle les accords conclus lorsque les entreprises demandent à être exonérées de la taxe sur le CO₂. Les entreprises actives au sein de l'AEnEC émettent quelque 3,5 millions de tonnes de CO₂ au total. Cela signifie que près de 40% des émissions de CO₂ imputables à l'économie dans le domaine des combustibles sont couverts par des conventions d'objectif.

Entreprises: les acteurs de la réduction des émissions de CO₂

Les résultats obtenus par les membres de l'AEnEC sont considérables. En 2008, ils ont réduits les émissions de CO₂ d'environ un million de tonnes et la consommation d'énergie de quelque 4,6 millions de MWh. À titre indicatif, la ville de Berne a consommé 3,7 millions de MWh d'électricité en 2003. Les entreprises ont largement dépassé l'objectif fixé pour 2008. Leur intensité CO₂ est descendue à 75,1%, alors qu'elles pouvaient se contenter de 83%. Elles ont aussi dépassé de 5% l'objectif en matière d'efficacité énergétique, et ceci pour l'ensemble des agents énergétiques. En 2009, 123 entreprises ont pu ainsi proposer des réductions des émissions de CO₂ dans le cadre de la seconde et dernière vente aux enchères de la Fondation Centime Climatique. Dans l'ensemble, les entreprises actives au sein de l'AEnEC ont vendu des réductions d'émissions réalisées en Suisse pour un volume de

300 000 tonnes environ au secteur des transports, à titre de mesures compensatoires.

Le principe du volontariat a fait ses preuves

Le principe du volontariat, ancré dans la loi sur le CO₂ depuis 1999, et sa mise en œuvre par l'AEnEC incitent les entreprises à prendre des mesures en matière de protection du climat et d'efficacité énergétique. Les résultats de ces dernières années montrent que: tout en préservant la compétitivité de l'économie suisse, les entreprises réalisent une part substantielle des objectifs de réduction des émissions de CO₂.

www.enaw.ch

Businesseurope

L'association faitière de l'économie européenne, Businesseurope, défend les intérêts de quarante fédérations industrielles et d'employeurs appartenant à trente pays européens. economiesuisse et l'Union patronale suisse en sont membres à part entière. Sa grande assemblée fait de Businesseurope la voix de l'économie en Europe. Elle travaille à promouvoir des réformes de la législation économique favorables à la croissance, l'intégration des marchés, l'efficacité des pouvoirs publics, la lutte contre le protectionnisme, une politique énergétique durable et des réformes du système social européen.

www.businesseurope.eu

ICC

Créée en 1919, la Chambre de commerce internationale ICC représente les intérêts de l'ensemble de l'économie privée au niveau mondial. Elle s'emploie à suivre et à influencer le développement des différentes réglementations internationales. ICC élabore également des normes et des règles destinées à faciliter les transactions commerciales internationales et fournit des informations pratiques

sur le commerce et les investissements. Ainsi, la Cour internationale d'arbitrage, mais aussi les services de prévention des délits commerciaux («Commercial Crime Service»), l'autorégulation (Incoterms) et de nombreuses publications et manifestations consacrées à des questions pratiques permettent de faciliter le commerce mondial. Seize commissions d'experts travaillent dans le monde à la mise en place de conditions-cadre favorables aux entreprises. La lutte contre la criminalité économique constitue aussi une priorité. economiesuisse assure le secrétariat d'ICC Suisse. ICC Suisse assume, pour sa part, le secrétariat du réseau suisse du Pacte mondial de l'ONU et coordonne la participation à la campagne de sensibilisation «Stop Piracy» contre la contrefaçon et la piraterie.

www.icc-switzerland.ch

BIAC

Le Comité consultatif économique et industriel de l'OCDE (BIAC) a pour mission la défense des intérêts de l'économie auprès de l'OCDE. Fondé en 1962, le BIAC est soutenu par les associations faitières de l'économie et par les organisations d'employeurs de tous les pays de l'OCDE. economiesuisse et l'Union patronale suisse en font partie.

ICC comme BIAC donnent à l'économie suisse la possibilité d'exercer son influence à l'échelle internationale. Dans une période où la régulation augmente en raison de la crise financière, ces organes sont importants pour faire entendre la voix de l'économie suisse.

www.biac.org

Politique économique générale

Consultations

Politique agricole

Modification de la loi sur le génie génétique relative à la prolongation du moratoire sur l'utilisation d'OGM dans l'agriculture (février 2009)

Politique régionale

Résidences secondaires, pas de compétence à la Confédération (août 2009)

Politique agricole

Modification de l'ordonnance agricole sur la déclaration (OAgRD) (décembre 2009)

Prises de position et études

Conjoncture, politique économique

Étude Wirtschaftslage und Konjunkturprogramme: die Sicht der Stimmberechtigten

Dossier politique

Conjoncture

Dégradation de l'économie: scénario en V ou en L?

Conjoncture, politique économique

Crise financière: causes de la crise et chronologie des événements

Conjoncture, politique économique

La politique financière en temps de crise

État et droit administratif

Interdire les exportations détruirait des milliers d'emplois

Communiqués de presse

Conjoncture

Éviter de détourner les mesures conjoncturelles (20 janvier 2009)

Conjoncture

Mesures conjoncturelles modérées, typiquement suisses (11 février 2009)

Conjoncture

Politique financière et programmes conjoncturels: la prudence est de mise (26 février 2009)

Conjoncture

Exigences excessives de l'USS (17 mars 2009)

Conjoncture, place financière

Pour la défense de la place économique suisse – Préserver les intérêts de l'industrie, des services et de la finance (31 mars 2009)

Politique économique, conjoncture, place financière

Politique de croissance éprouvée plutôt qu'activisme à court terme (6 avril 2009)

État et droit administratif

Exportations d'armes: non à une aggravation de la crise (5 juin 2009)

Conjoncture

economiesuisse s'attend à une longue récession (15 juin 2009)

Conjoncture, finances publiques

Conjoncture: un 3^e paquet de stabilisation pragmatique (17 juin 2009)

Conjoncture

Croissance modeste et risques persistants (23 novembre 2009)

Conférences de presse

Conférence de presse annuelle: politique de croissance éprouvée plutôt qu'activisme à court terme (6 avril 2009)

Des programmes conjoncturels se chiffrant en milliards menacent l'attrait de la place économique (8 juin 2009)

Une Journée de l'économie sur le thème de la concurrence entre places économiques – Défi de la politique économique dans une période économique difficile (4 septembre 2009)

Croissance modeste et risques persistants (23 novembre 2009)

Politique économique extérieure

Consultations

Douane et règles d'origine

Consultation sur l'adaptation des critères justifiant un refus de permis au titre de la loi sur le contrôle de biens (janvier 2009)

Douane et règles d'origine

Loi fédérale sur l'achat de marchandises dans les boutiques hors taxes des aéroports (septembre 2009)

Douane et règles d'origine

Facilitation des contrôles et des formalités lors du transport des marchandises et mesures douanières de sécurité (octobre 2009)

Dossier politique

Libre circulation des personnes

Votation du 8 février: la libre circulation des personnes

Europe, globalisation, libre circulation des personnes

Sécurité et liberté de voyager accrues grâce aux passeports biométriques

Transport routier, Europe

Transport de marchandises: pas de nouvelles entraves dans le commerce avec l'UE

Politique agricole, Europe

Accord de libre-échange dans le secteur agroalimentaire avec l'UE

Relations économiques bilatérales

Initiative anti-minarets: nuisible et contraire à nos valeurs

OMC

OMC: fondement d'une politique économique extérieure réussie

Communiqués de presse

Libre circulation des personnes

L'économie soutient les accords bilatéraux. Renoncer aux accords bilatéraux: un autogoal pour l'économie, les PME et les paysans (7 janvier 2009)

Douane et règles d'origine

Pour un système de contrôle des exportations efficace – economiesuisse s'oppose à l'adaptation de la loi sur le contrôle des biens (29 janvier 2009)

Libre circulation des personnes

La voie bilatérale confirmée une nouvelle fois (8 février 2009)

Relations économiques bilatérales

Ouverture du marché dans une période conjoncturelle difficile (19 février 2009)

Relations économiques bilatérales

Relations sino-suisses: un signal fort pour l'intensification des relations économiques (26 février 2009)

Politique économique

Matériel de guerre: éviter de supprimer délibérément des emplois (12 mars 2009)

Douane et règles d'origine

Pas de nouvelles entraves douanières avec l'UE – economiesuisse salue l'accord sur la règle des 24 heures (24 mars 2009)

Douane et règles d'origine

L'accord sur le transport de marchandises évite des entraves au commerce (13 mai 2009)

Globalisation, relations économiques bilatérales

La liberté de voyager reste garantie (17 mai 2009)

Relations économiques bilatérales

Suisse-Russie: un signal clair vers une intensification des relations économiques (21 septembre 2009)

Relations économiques bilatérales

Initiative anti-minarets: nuisible et contraire à nos valeurs (19 octobre 2009)

Politique économique

Malgré la crise, le GSsA veut détruire 10000 emplois (29 octobre 2009)

Relations économiques bilatérales

L'initiative sur les minarets nuit à la réputation de la Suisse (2 novembre 2009)

Politique économique

Non clair à l'interdiction des exportations (29 novembre 2009)

Relations économiques bilatérales

Rechercher activement le dialogue (29 novembre 2009)

OMC

L'économie suisse a besoin d'une OMC forte (30 novembre 2009)

Conférences de presse

L'économie soutient les accords bilatéraux d'une seule voix (7 janvier 2009)

Malgré la crise, le GSsA veut détruire 10000 emplois (29 octobre 2009)

L'initiative sur les minarets nuit à la réputation de la Suisse (2 novembre 2009)

Fiscalité

Consultations

Fiscalité des personnes physiques

Allègements fiscaux pour les familles avec enfants (avril 2009)

Prises de position et études

Concurrence fiscale

Résolution pour la défense des intérêts de notre place économique

Concurrence fiscale

Une harmonisation fiscale matérielle est-elle nécessaire en Suisse?

Fiscalité des entreprises

«Total Tax Contribution»: Wie viel Steuern zahlen grosse Unternehmen in der Schweiz?

Dossierpolitique

Fiscalité des personnes physiques

Compensation de la progression à froid

Fiscalité des personnes physiques

Imposition des familles: nouvelle proposition

Assurance invalidité, TVA

AI: hausse temporaire des recettes pour un assainissement durable

TVA

Nouvelle loi sur la TVA: plus simple, plus équitable, plus sûre

Communiqués de presse

Fiscalité des entreprises

Impôt sur la fortune: l'économie et l'administration se mettent d'accord (20 janvier 2009)

Concurrence fiscale

Pour la défense de la place économique suisse – Préserver les intérêts de l'industrie, des services et de la finance (31 mars 2009)

Fiscalité des personnes privées

Allègements fiscaux pour les familles avec des enfants (1^{er} avril 2009)

TVA

Nouvelle TVA: simple, sûre et équitable (10 juin 2009)

Concurrence fiscale

Une harmonisation fiscale entraînerait des hausses d'impôt (11 août 2009)

Assurance invalidité, TVA

Oui des milieux économiques au financement additionnel de l'AI (18 août 2009)

TVA

AI: oui à un assainissement axé sur les dépenses (27 septembre 2009)

TVA

TVA: de vastes pans de l'économie réclament le taux unique (14 octobre 2009)

TVA

TVA à taux unique: plus de pouvoir d'achat pour tous (23 octobre 2009)

Fiscalité des entreprises

Énorme contribution fiscale des grandes entreprises! (27 octobre 2009)

Conférences de presse

Une harmonisation fiscale entraînerait des hausses d'impôt (11 août 2009)

Énorme contribution fiscale des grandes entreprises (27 octobre 2009)

Finances

Consultations

Fiscalité des personnes physiques

Modification de la loi sur les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants (octobre 2009)

Assurance invalidité

6^e révision de l'AI: premier train de mesures (octobre 2009)

Prises de positions et études

Moniteur financier

Moniteur financier 2009: politique financière prudente même en temps de crise

Finances publiques, concept des dépenses

Hausse de l'endettement: un défi pour l'après-crise

Dossierpolitique

Coûts de l'État social

Prévoyance professionnelle: pour un taux de conversion équitable

Assurance invalidité, TVA

AI: hausse temporaire des recettes pour un assainissement durable

Communiqués de presse

Finances publiques, réexamen des tâches

Examen des tâches: les problèmes ne se résoudront pas d'eux-mêmes (11 février 2009)

Protection des données, place financière

La sécurité juridique est primordiale: réaction d'économiesuisse sur la procédure problématique suivie pour arriver à un accord avec les autorités américaines (19 février 2009)

Protection des données, place financière

Secret bancaire: pas d'abandon de la sphère privée – Une coopération respectueuse de l'État de droit plutôt qu'une politique de pression unilatérale (6 mars 2009)

Protection des données, place financière

Secret bancaire: oui à la coopération internationale, mais à armes égales (13 mars 2009)

Coûts de l'État social, formation

Oui au financement additionnel de l'AI; nécessité de retravailler le projet d'aide aux hautes écoles (29 juin 2009)

Assurance invalidité, TVA

Oui des milieux économiques au financement additionnel de l'AI (18 août 2009)

Finances publiques, fiscalité des personnes physiques

Une politique financière prudente, même en temps de crise (21 août 2009)

Finances publiques, concept des dépenses

Réorienter la politique financière (24 novembre 2009)

Conférences de presse

Des assurances sociales saines sont dans l'intérêt de l'économie – oui au financement additionnel temporaire de l'AI (18 août 2009)

Une politique financière prudente aussi en temps de crise (21 août 2009)

Formation

Consultations

Formation

Faciliter l'admission et l'intégration des étrangers diplômés d'une haute école suisse (octobre 2009)

Dossierpolitique

Formation

Les gymnases réagissent à une étude de l'EPFZ: les classements dans le secteur de l'éducation sont efficaces

Formation

Loi sur les hautes écoles et la coordination: le projet manque ses objectifs

Recherche

Loi sur la recherche: une révision pour promouvoir l'innovation

Communiqués de presse

Coûts de l'État social, formation

Oui au financement additionnel de l'AI; nécessité de retravailler le projet d'aide aux hautes écoles (29 juin 2009)

Formation

Les classements ont un impact positif (7 juillet 2009)

Concurrence

Consultations

Droit de la concurrence

Réglementation du prix du livre (février 2009)

Cassis de Dijon

Ordonnance réglant la mise sur le marché de produits fabriqués conformément à des prescriptions techniques étrangères (décembre 2009)

Prises de position et études

Droit de la concurrence, loi sur les cartels

Prise de position: Les entreprises et la concurrence: évaluation de la loi sur les cartels

Dossierpolitique

Droit de la concurrence, lois sur les cartels

Les entreprises et la concurrence: évaluation de la loi sur les cartels

Communiqués de presse

Droit de la concurrence, loi sur les cartels

Loi sur les cartels: economiesuisse procède à sa propre évaluation (15 janvier 2009)

Loi sur les cartels

Des règles claires pour une concurrence dynamique: évaluation de la loi sur les cartels (16 mars 2009)

Politique de la santé

Santé: refus «des médecines complémentaires» (4 mai 2009)

Conférences de presse

Des règles claires pour une concurrence dynamique: economiesuisse présente son évaluation de la loi sur les cartels (16 mars 2009)

Réglementation

Consultations

Droit des sociétés

Révision de la loi sur la poursuite pour dettes et faillite (LP): procédure d'assainissement (janvier 2009)

Droit des sociétés

Initiative parlementaire. LP. Limiter le privilège des créances accordé aux salariés (mars 2009)

État et droit administratif

Révision totale de la loi sur l'aménagement du territoire (avril 2009)

État et droit administratif

Retrait conditionnel d'une initiative populaire en cas de contre-projet indirect (avril 2009)

État et droit administratif

Loi fédérale sur le numéro d'identification des entreprises (LIDE) (avril 2009)

Droit des procédures

Révision de la loi sur la poursuite pour dettes et faillite (LP): procédure d'assainissement (mai 2009)

Code civil

Consultation sur la nouvelle Convention des Nations unies sur le droit des contrats de transport maritime (mai 2009)

Société de l'information

Approbation et mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité (juillet 2009)

Droit civil

Révision totale de la loi sur le contrat d'assurance (juillet 2009)

Droit des procédures

Loi sur les juristes d'entreprise (juillet 2009)

Société de l'information

Protection des données: reprise des décisions-cadre entre la Suisse et l'UE (août 2009)

Gouvernement d'entreprise, place financière

Circulaire de la FINMA sur les systèmes de rémunération (août 2009)

Droit des procédures

Communication électronique (septembre 2009)

Politique de la santé

Ordonnance sur la protection contre le tabagisme passif (ordonnance concernant la protection contre le tabagisme passif, OPTH) (septembre 2009)

Politique de la consommation

Révision de la loi sur les denrées alimentaires et les objets usuels (octobre 2009)

Société de l'information

Modification de l'ordonnance sur la radio et la télévision (octobre 2009)

Place financière

Loi fédérale portant révision partielle du code civil, du code des obligations et du code de procédure civile (décembre 2009)

Place financière

Loi fédérale sur la garantie des dépôts bancaires (décembre 2009)

Politique de la consommation

Ordonnance relative à la sécurité des produits (OSPro) (décembre 2009)

Prises de position et études

Gouvernement d'entreprise, droit de la société

Étude comparative du droit de la société anonyme des entreprises cotées en Bourse à l'échelle internationale en ce qui concerne les systèmes de rémunération

Gouvernement d'entreprise, droit de la société

L'importance économique des sociétés anonymes suisses cotées en Bourse

Dossierpolitique

Droit des sociétés, gouvernement d'entreprise

Gouvernement d'entreprise et politique de rémunération

Gouvernement d'entreprise

Renforcer les droits des actionnaires: oui, mais comment?

Droit des sociétés, gouvernement d'entreprise

Droit de la société anonyme: comparaison internationale des systèmes de rémunération

Droit des sociétés

Importance économique des sociétés anonymes suisses cotées en Bourse

Communiqués de presse

Protection des données, place financière

Place financière: la sécurité juridique est primordiale – Réaction d'economiesuisse sur la procédure problématique suivie pour arriver à un accord avec les autorités américaines (19 février 2009)

Protection des données, place financière

Secret bancaire: pas d'abandon de la sphère privée – Une coopération respectueuse de l'État de droit plutôt qu'une politique de pression unilatérale (6 mars 2009)

Protection des données, place financière

Secret bancaire: oui à la coopération internationale, mais à armes égales (13 mars 2009)

Droit de la procédure

La loi sur les juristes d'entreprise renforce la place économique suisse (31 juillet 2009)

Droit des sociétés, gouvernement d'entreprise

Droit de la société anonyme: la menace d'une surréglementation plane sur la Suisse (18 novembre 2009)

Droit des sociétés

Les sociétés anonymes cotées en Bourse: un pilier central de l'économie suisse (14 décembre 2009)

Conférence de presse

Droit de la société anonymes: la menace d'une surréglementation plane sur la Suisse (18 novembre 2009)

Les sociétés anonymes cotées en Bourse: un pilier central de l'économie suisse (14 décembre 2009)

Infrastructures

Consultations

Transport routier

Via sicura (mars 2009)

Transport routier, transport ferroviaire

Étape de financement 2011–2014 du programme en faveur du trafic d'agglomération (avril 2009)

Transport routier

Programme d'élimination des goulets d'étranglement sur le réseau des routes nationales et l'allocation des moyens financiers nécessaires (avril 2009)

Transport ferroviaire

Ordonnance sur l'accès au réseau ferroviaire (mai 2009)

Télécommunications

Modification des ordonnances relatives à la loi sur les télécommunications (juin 2009)

Transport ferroviaire

Révision des actes législatifs sur les transports publics (RevTP) (juillet 2009)

Transport ferroviaire

Deuxième phase de la réforme des chemins de fer 2 (octobre 2009)

Dossierpolitique

Transport routier

Péage routier: inadapté, cher et peu efficace

Transport ferroviaire, transport routier

Financement futur des infrastructures routières et ferroviaires

Poste

Pas de révision totale de la législation postale sans ouverture du marché des lettres

Transport aérien

L'aviation et la route sur un pied d'égalité

Communiqués de presse

Poste

Poste: l'ouverture du marché met les tarifs sous pression (24 mars 2009)

Transport routier

Financement des transports: respecter le principe de causalité au lieu d'augmenter les impôts (1^{er} avril 2009)

Transport ferroviaire

Partenariat pour CFF Cargo: préserver la concurrence dans le transit alpin (2 avril 2009)

Finances publiques, transport ferroviaire

Caisse de pension des CFF: un projet d'assainissement discutable du point de vue financier et concurrentiel (24 juin 2009)

Poste

Desserte de base postale surfinancée: en tirer les conséquences (30 juin 2009)

Poste

economiesuisse demande l'ouverture totale du marché des lettres (17 août 2009)

Transport ferroviaire

Une réforme des chemins de fer pour renforcer le rail (14 octobre 2009)

Infrastructures

De nouvelles impulsions pour la politique des infrastructures (3 novembre 2009)

Transport aérien

Soutien de l'économie au financement spécial de l'aviation (5 novembre 2009)

Poste

Nouvelle législation postale: rien pour les clients (10 novembre 2009)

Transport aérien

L'aviation suisse sort renforcée de ce vote (29 novembre 2009)

Conférence de presse

L'économie pour un secteur de l'aviation fort (5 novembre 2009)

Énergie/environnement

Consultations

Politique énergétique

Initiative parlementaire. Pour une redevance hydraulique équitable (CEATE-E) (janvier 2009)

Politique énergétique

Modification de la loi sur l'énergie et de l'ordonnance sur l'énergie (février 2009)

Climat

Révision de la loi sur le CO₂ (mars 2009)

Climat

Révision de la loi sur le CO₂, émissions des nouvelles voitures immatriculées en Suisse (juin 2009)

Politique énergétique

Lignes électriques à haute tension – critères pour l'évaluation des variantes «en câble» et «aérienne» des lignes (juillet 2009)

Politique environnementale

Ordonnance sur l'étiquette-environnement (septembre 2009)

Climat

Modification de l'ordonnance sur la taxe sur le CO₂ (novembre 2009)

Dossier politique

Politique environnementale

Copenhague: poursuivre une politique climatique à succès

Communiqués de presse

Climat

Une protection efficace du climat, sans expérimentations (17 mars 2009)

Climat

La politique climatique sur la bonne voie – economiesuisse salue la décision du Conseil fédéral relative à la loi sur le CO₂ (6 mai 2009)

Politique économique, politique énergétique

Armin Eberle: nouveau directeur de l'AEnEC (15 mai 2009)

Climat

Triplement de la taxe CO₂: le moment est mal choisi (19 juin 2009)

Climat

CO₂: objectif réaliste, mais réglementation prématurée (26 août 2009)

Politique environnementale

L'économie demande des objectifs réalistes et un ancrage international (4 décembre 2009)

Communiqués de presse concernant les affaires internes d'economiesuisse

François Baur, nouveau délégué d'economiesuisse à Bruxelles (23 janvier 2009)

Christoph Schaltegger nouveau responsable du domaine Finances et fiscalité (3 mars 2009)

Philip Morris International et Sunrise adhèrent à economiesuisse (31 mars 2009)

Angelo Geninazzi, coordinateur d'economiesuisse pour la Suisse italienne (2 avril 2009)

Dominique Reber rejoint economiesuisse (2 juillet 2009)

economiesuisse se renforce: quatre nouveaux membres admis en une année (3 septembre 2009)

«Renforcer la Suisse» – Campagne d'affichage dans un contexte économique difficile (4 septembre 2009)

Une Journée de l'économie sur le thème de la concurrence entre places économiques – Défi de la politique économique dans une période économique difficile (4 septembre 2009)

Comptes rendus de session

Présentations et comptes rendus hebdomadaires des sessions parlementaires

Session de printemps

Initiative populaire «contre la construction de minarets», ouverture du marché postal, politique économique extérieure du Conseil fédéral, révision partielle de la LTC, principe du Cassis de Dijon, deuxième phase des mesures de stabilisation conjoncturelle, réduction du risque systémique, initiative populaire «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre», simplification de la TVA, règle complétant le frein à l'endettement, Convention des Nations unies contre la corruption, loi sur les conseils en brevets, loi sur le tribunal fédéral des brevets, moratoire pour les mesures d'assainissement applicables aux caisses de pension, motion concernant les prescriptions en matière de placement des caisses de pension, taxe CO₂ pour l'assainissement des bâtiments, assainissement énergétique des bâtiments

Session spéciale d'avril

Protection et utilisation des eaux, optimisation des capacités ferroviaires par la révision du prix du sillon, critères pour le câblage de lignes à hautes tension, indemnités pour les nuisances sonores dues au trafic aérien, simplification de l'échange d'informations entre les autorités de poursuite pénale, introduction du principe du Cassis de Dijon, loi sur la sécurité des produits, compensation des effets de la progression à froid, poursuite de l'aide monétaire internationale

Session d'été

Accords de libre-échange avec le Japon et la Colombie, révision partielle de la loi sur la recherche, mesures énergétiques dans le domaine du bâtiment, réserve au bilan pour l'agriculture, gel des admissions pour les médecins, prix unique du livre, crédit-cadre du FMI, session spéciale sur la compensation de la progression à froid, réforme fiscale écologique, marchés financiers, nouvelle tarification des sillons ferroviaires, PostFinance, loi sur la TVA, 11^e révision de l'AVS, initiative populaire «contre la construction de minarets», initiative populaire «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre», principe du Cassis de Dijon, 4^e révision de la loi sur l'assurance chômage, droit de la société anonyme et initiative Minder, révision partielle de la loi sur le CO₂, défaut de financement pour les projets FTP, incitations fiscales pour les mesures d'assainissement des bâtiments

Session d'automne

Roumanie et Bulgarie, loi sur la recherche, loi sur le contrôle des biens, loi sur les télécommunications, mesures dans le domaine de la santé, troisième train de mesures conjoncturelles, protection et utilisation des eaux, initiatives populaires, réserve au bilan pour l'agriculture, révision de la loi sur le CO₂, défaut de financement des projets FTP, caisses de pension, recettes douanières pour l'agriculture, imposition des carburants utilisés dans l'aviation, nouvelles déductions fiscales pour les coûts de formation et de perfectionnement, accord de libre-échange avec la Colombie

Session d'hiver

Redevance hydraulique, contre-projet à l'initiative sur la renaturation, initiative parlementaire «pour des campagnes de votation équitables», budget 2010, initiative pour des impôts équitables, atténuation de l'évolution des coûts dans le domaine de la santé, politique environnementale, Copenhague: poursuivre une politique climatique à succès, droit des cartels, moratoire sur le génie génétique, révision partielle de la loi sur l'énergie, ouverture du marché postal, prix unique du livre, droit comptable, ratification des protocoles d'application de la convention alpine, loi sur l'organisation de la poste

Newsletter

01/09

Possibilités et limites des programmes conjoncturels / Des mesures conjoncturelles modérées plutôt que des cadeaux aux électeurs / Accords bilatéraux à nouveau confirmés

02/09

Maintenir la protection de la sphère privée! / Politique financière et programmes conjoncturels: la prudence est de mise / Choisir les bonnes voies pour protéger le climat / Relations sino-suisse: intensification des relations économiques

03/09

Politique de croissance éprouvée plutôt qu'activisme / Halte aux augmentations d'impôts et de taxes! / Abaisser le taux de conversion pour garantir le 2^e pilier

04/09

Défendre les intérêts de l'économie suisse / La liberté de voyager et la sécurité comptent pour l'économie / Prix de l'électricité: empêcher l'introduction de nouveaux impôts

05/09

Des programmes conjoncturels se chiffrant en milliards menacent l'attrait de la place économique / 11^e révision de l'AVS: erreurs de calcul! / Effets des programmes conjoncturels en comparaison internationale / La liberté de voyager reste garantie

06/09

Le protectionnisme, du poison pour l'économie / Le triplement de la taxe CO₂ tombe au mauvais moment / Conjoncture: l'effet des stabilisateurs économiques est sous-estimé / Prévoyance professionnelle: éviter d'alourdir les charges des générations actives / Un troisième paquet conjoncturel face à des prévisions conjoncturelles sombres / Risque de surréglementation dans le droit de la société anonyme

07/09

La concurrence entre places économiques au centre de la Journée de l'économie / Pandémie: les entreprises doivent s'y préparer / Le déficit de l'AI assèche l'AVS / Rémunérations: une harmonisation internationale s'impose! / La nouvelle loi sur les hautes écoles présente des défauts importants / La loi sur les juristes d'entreprise renforce la place économique suisse

08/09

Interdiction des exportations: suppressions d'emplois et risque pour notre sécurité / Finances fédérales: le frein à l'endettement pour éviter la catastrophe / Budget fédéral: le problème ne se situe pas du côté des recettes / 2^e pilier: oui à un taux de conversion équitable / Le renforcement du trafic aérien vient à point / Les CFF doivent être libérés des charges liées à l'infrastructure

09/09

L'endettement, un défi pour l'après-crise / Vote du 29 novembre: deux fois non, une fois oui / Une espérance de vie qui continue de progresser / Copenhague: le fossé entre les réalités et la politique climatique se creuse / Large soutien à une simplification de la taxe sur la valeur ajoutée / OMC: fondement de la politique économique extérieure de la Suisse

10/09

On ne joue pas avec la place économique suisse! / 2010: croissance modeste et risques persistants / Le droit de la société anonyme dans la tourmente

Campagnes de votation

Libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE: reconduction de l'accord et extension à la Roumanie et à la Bulgarie (8 février 2009)

Passeport biométrique et liberté de voyager (17 mai 2009)

Arrêté fédéral relatif au financement additionnel de l'assurance invalidité par un relèvement de la TVA (27 septembre 2009)

Arrêté fédéral sur la création d'un financement spécial en faveur de tâches dans le domaine du trafic aérien (29 novembre 2009)

Arrêté fédéral sur l'initiative populaire «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre» (29 novembre 2009)

Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) «Adaptation du taux de conversion minimal» (7 mars 2010)

Agenda 2010

Manifestations économiques

Manifestations économiques sous
www.manifestations.ch

**Conférence de presse annuelle
d'économiesuisse**
23 mars 2010

Conférence des directeurs
5 mars 2010
8 juillet 2010
1^{er} octobre 2010

Journée de l'économie
3 septembre 2010

Dates des sessions

Session de printemps
1^{er} au 19 mars 2010

Session d'été
31 mai au 18 juin 2010

Session d'automne
13 septembre au 1^{er} octobre 2010

Session d'hiver
29 novembre au 17 décembre 2010

Dates des votations

7 mars 2010

26 septembre 2010

28 novembre 2010



L'économie suisse en quelques chiffres

Endettement de l'État en 2009: 218 454 millions de francs
Confédération: 118 889 millions de francs
Cantons: 58 660 millions de francs
Communes: 40 908 millions de francs

PIB par habitant: 69 183 francs (fin 2009)
Commerce extérieur: exportations: 187,3 milliards de francs (38,4 % du PIB)
importations: 168,9 milliards de francs (31,4 % du PIB)
Taux d'activité net: 82,6 % (15-64 ans, 2^e semestre 2009)
Taux de chômage: 3,7 % (moyenne annuelle pour 2009)

economiesuisse
Fédération des entreprises suisses
Carrefour de Rive 1
Case postale 3684
CH-1211 Genève 3

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Hegibachstrasse 47
Postfach
CH-8032 Zürich

economiesuisse
Verband der Schweizer Unternehmen
Spitalgasse 4
Postfach
CH-3001 Bern

economiesuisse
Federazione delle imprese svizzere
Corso Elvezia 16
Casella postale 5563
CH-6901 Lugano

economiesuisse
Swiss Business Federation
Avenue de Cortenbergh 168
B-1000 Bruxelles

www.economiesuisse.ch